

N° 1—3.

JANVIER—MARS

1932

---

BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE POLONAISE  
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOGIE,  
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE  
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ  
1932



Publié par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. J. Dąbrowski, membre correspondant de la Classe d'histoire et de philosophie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.

Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarządem J. Filipowskiego

BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE POLONAISE  
DE SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOGIE,  
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

ANNÉE 1932

CRACOVIE  
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ  
1933



A. 103

## Table des matières.

	Page
N <sup>o</sup> 1—3.	
Comptes rendus de l'Académie pour janvier—mars 1931 . . . . .	1
Bibliographie pour janvier—mars 1932 . . . . .	56
Résumés.	
1. <b>Bosković R. et Małecki M.</b> : L'examen des dialectes du Vieux Monténégro (Stara Crna Gora) en tenant compte des parlers voisins	3
2. <b>Grodyński T.</b> : Les principes de la politique budgétaire en Pologne. Étude comparée . . . . .	13
3. <b>Heitzman M.</b> : Etudes sur l'Académie Platonicienne à Florence. I-ère partie . . . . .	18
4. <b>Kot St.</b> : Les idées politiques et sociales des Frères Polonais dits Sociniens . . . . .	22
5. <b>Metallman J.</b> : Le déterminisme des sciences naturelles. I-er vol.	28
6. <b>Sternbach L.</b> : Contributions à l'exégèse des chants d'Homère dans l'antiquité . . . . .	39
7. <b>Taszycki W.</b> : Sur les anciennes divisions dialectales du polonais. I-ère partie: le passage de <i>ra, ja</i> à <i>re, je</i> . . . . .	44
8. <b>Weintraub W.</b> : Le style de Jean Kochanowski . . . . .	48
9. <b>Ziomek M. J.</b> : Etudes statistiques sur l'émigration saisonnière des ouvriers polonais en Allemagne . . . . .	53
N <sup>o</sup> 4—6.	
Comptes rendus de l'Académie pour avril—juin 1932 . . . . .	59
Bibliographie pour avril—juin 1932 . . . . .	131
Résumés.	
10. <b>Demiński B.</b> : Le prince Adam Czartoryski, staroste général de Podolie, et son activité politique entre 1780—1792 . . . . .	63
11. <b>Dobrowolski K.</b> : Notes sur les enceintes protohistoriques, particulièrement sur l'enceinte fortifiée de Piekary . . . . .	74
12. <b>Grabowski T.</b> : La critique littéraire en Pologne à l'époque du moderniste. I-ère partie . . . . .	78
13. <b>Handelsman M.</b> : Contributions à l'étude de l'activité politique de Mickiewicz de 1853 à 1855 . . . . .	82
14. <b>Klawek A.</b> : Les noms hébraïques »Jahveh« et »Elohim« . . . . .	88
15. <b>Leńczyk G.</b> : Compte rendu provisoire des recherches sur l'enceinte fortifiée de Piekary aux environs de Cracovie . . . . .	92
16. <b>Rabiej Z.</b> : Bojkendialekt . . . . .	95
17. <b>Schayer St.</b> : Studien zur indischen Logik . . . . .	98

	Page
18. <b>Sternbach L.</b> : L'éloquence dans la période archaïque suivant les traditions antiques . . . . .	102
19. <b>Szablowski J.</b> : L'architecture des édifices réservés au culte à Kalwarja Zebrzydowska (1600—1702) . . . . .	107
20. <b>Vetulani A.</b> : Études sur la division en distinctions et sur les » <i>paleae</i> « dans le Décret de Gratien . . . . .	110
21. <b>Zajączkowski A.</b> : Studien zur altosmanischen Sprache. I. Ausgewählte Abschnitte aus der altosmanischen Übersetzung von Kalila und Dimna . . . . .	114
22. <b>Zawistowicz K.</b> : Le principe de la liberté du choix du conjoint chez les Slaves . . . . .	119
23. <b>Żygulski Z.</b> : Genealogie des Schillerschen Pathos . . . . .	121
N° 7—10.	
Comptes rendus de l'Académie pour juillet—décembre 1932 . . . . .	135
Bibliographie pour juillet—décembre 1932 . . . . .	213
Résumés.	
24. <b>Bezner J.</b> : Wechselseitige Abhängigkeit des Geldumlaufes und der Höhe der Preise in Polen in den Jahren 1924—1930 . . . . .	139
25. <b>Buczek K.</b> : Die Arbeiten preussischer Kartographen in Polen zur Zeit des Königs Stanislaus August 1764—1795 . . . . .	139
26. <b>Chmaj L.</b> : L'occasionalisme et les occasionnalistes . . . . .	145
27. <b>Ciechanowska Z.</b> : L'oeuvre de Goethe et le romantisme polonais. I-ère partie . . . . .	150
28. <b>Feldman J.</b> : Bases des rapports polono-anglais entre 1788 et 1863 . . . . .	155
29. <b>Folkierski L.</b> : Slowacki et la France . . . . .	175
30. <b>Halecki O.</b> : Quelques remarques sur le grand interrègne de 1382 à 1386 . . . . .	177
31. <b>Klinger W.</b> : Les Symplégades ainsi que les Planctes grecques et les montagnes mobiles dans les contes contemporains . . . . .	178
32. <b>Kuryłowicz J.</b> : Le développement morphologique de l'indoeuropéen. I. Catégories nominales . . . . .	181
33. <b>Molè W.</b> : Zum soziologischen Problem in der Kunstgeschichte . . . . .	187
34. <b>Obrębska A.</b> : Le pronom vieux-polonais » <i>wsztorunki, wściornki</i> « . . . . .	191
35. <b>Oesterreicher H.</b> : Une innovation du vieux polonais: nom. acc. duel » <i>oce</i> « . . . . .	195
36. <b>Przychocki G.</b> : Die metrische und lyrische Kunst in den Tragödien Senecas . . . . .	198
37. <b>Rubczyński W.</b> : L'émotionnalisme et l'intellectualisme dans la morale . . . . .	199
38. <b>Sinko T.</b> : Autour de » <i>La Païenne</i> « de Narcisse Żmichowska . . . . .	202
39. <b>Sternbach L.</b> : La Parémiographie polonaise du XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .	206
40. <b>Stieber Z.</b> : Les isogloses dans le territoire des anciens palatinats de Sieradz et de Łęczycza . . . . .	210



BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES  
ET DES LETTRES.

I. CLASSE DE PHILOGOLOGIE.  
II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

N° 1—3.

Janvier—Mars.

1932.

SÉANCES.

I. Classe de philologie.

- 11 janvier. BOŠKOVIĆ R. et MAŁECKI M.: Les dialectes du Monté-  
négro et des régions limitrophes.
- 8 février. POLLAK R.: Le plus ancien traité polonais sur la  
langue.  
TASZYCKI W.: Etudes sur les anciennes divisions dialectales  
de la langue polonaise. I-ère partie. Le passage de *ra*,  
*ja* à *re*, *je*.  
WEINTRAUB W.: Le style de Jean Kochanowski.
- 10 mars. STERNBACH L.: Contributions à l'exégèse des chants d'Ho-  
mère dans l'antiquité.

Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

- 21 janvier. DOBROWOLSKI T.: L'église de Saint Stanislas à Stare  
Bielsko dans la pays de Cieszyn (Silésie Polonaise). Une contri-  
bution à l'histoire du style gothique en Pologne. I-ère partie.  
KRUSZYŃSKI T.: Le monument funéraire du cardinal Frédéric  
Jagellon à la cathédrale du Wawel.  
KRUSZYŃSKI T.: Georges Pencz, l'auteur du triptyque à la  
chapelle de Sigismond I-er.
- 11 février. WALICKI M.: I. Etudes sur la peinture des corporations  
dans la région de Sącz au XV-e siècle. II. L'oeuvre sup-  
posée de François de Sieradz. III. L'autel à l'église paroissiale  
de Warta et ses rapports avec le problème de l'auteur  
de l'autel à Bodzentyn.

- 25 février. MANKOWSKI T.: L'Occident et l'Orient dans le tissage du XVII-e siècle en Pologne (Les tisseurs des Koniecpolski).  
 10 mars. DOBROWOLSKI T.: L'église de Saint Stanislas à Stare Biel-sko dans le pays de Cieszyn (Silésie Polonaise). Une contribution à l'histoire du style gothique en Pologne. II-e partie.

**Séances de la Commission pour l'étude de l'histoire de la littérature polonaise.**

- 8 février. PIŁOŃ S.: Etudes sur l'histoire de la polémique anti-maçonnique à Wilno.  
 4 mars. BIELAK F.: L'opposition de l'«Etoile» (1846—49) et la littérature polonaise.

**II. Classe d'histoire et de philosophie.**

- 18 janvier. KOT S.: Les idées politiques et sociales des Frères Polonais dits Sociniens.  
 METALLMANN J.: Le déterminisme des sciences naturelles.  
 15 février. HEITZMAN M.: Etudes sur l'Académie Platonicienne de Florence. I-ère partie.  
 21 mars. GRODYŃSKI T.: Les principes de la politique budgétaire en Pologne. Etude comparée.  
 ZIOMEK M.: Etudes statistiques sur l'émigration saisonnière polonaise en Allemagne.

**Séances de la Commission pour l'étude de l'anthropologie et de la préhistoire.**

Séance extraordinaire du 19 mars. RASCHKE G.: Die Ausgrabungen (1930—31) einer frühgeschichtlichen Siedlung mit hölzernen Bauresten unter den Fundamenten des Piastenschlosses in Oppeln.

Séance ordinaire du 21 mars. JAKIMOWICZ R.: L'expédition militaire entreprise sur Kiev par Boleslas surnommé «Chrobry» à la lumière de fouilles archéologiques et d'études topographiques.



## Résumés.

1. BOŠKOVIĆ R. et MALECKI M.: **Przegląd dialektów Starej Czarnogóry (z uwzględnieniem gwar sąsiednich)**. (*L'examen des dialectes du Vieux Monténégro [Stara Crna Gora] en tenant compte des parlers voisins*). Présenté dans la séance du 10 janvier 1932.

Les dialectes monténégrins ont été jusqu'ici peu étudiés. En dehors des ouvrages de Rešetar, nous n'avons que des contributions de valeur inégale et des notes éparses sur différents faits linguistiques; tout cela ne permet point de se former quelque opinion sur les conditions dialectales de la région. Seuls les travaux de Rešetar, surtout sa monographie du dialecte štokavien <sup>1</sup>, consacrent assez de place à Monténégro. Il en est de même pour le travail sur l'accentuation serbo-croate des parlers sud-ouest <sup>2</sup>, où l'auteur a présenté en détail le système d'accentuation chez les Ozrinići (particulièrement du village Velestovo). Ces travaux-là, surtout le dernier, s'appuient sur les études du terrain, ils sont donc de grande importance. Notre »Examen des dialectes du Vieux Monténégro« se propose d'approfondir et éventuellement de modifier dans quelques détails la caractéristique que donne Rešetar des parlers monténégrins; nous voulons surtout définir les principaux types dialectaux de la région étudiée. C'est par conséquent une tentative de grouper les parlers du Vieux Monténégro et de déterminer leurs relations avec les groupes voisins, ceux du Monténégro et de la Dalmatie. Quant aux parlers d'Herzégovine, et en particulier quant à leur système d'accentuation, nous en sommes suffisamment renseignés grâce aux travaux des D. Vušović <sup>3</sup> et Ružičić <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Der štokavische Dialekt (Schriften der Balkankommission VIII), Wien 1907.

<sup>2</sup> Die serbokroatische Betonung südwestlicher Mundarten (ib. 1900).

<sup>3</sup> Dialekt istočne Hercegovine, Srpski dialektol. zbornik III (1927) 1—71.

<sup>4</sup> Akcenatski sistem pljevaljskog govora, ib. 115—79.

L'ouvrage présent est le résultat des recherches que nous avons faites tantôt ensemble, tantôt chacun à part sur le territoire du Monténégro en été 1931. Nous avons étudié ensemble pendant quinze jours les lieux suivants: Brčelo (Crmnica), Kosijeri, Mala Gorana, Seoca (Crmnica), Štitari, Vojkovići et Zupci; nous avons pris assez suffisamment connaissance du parler des villages: Bjeloši, Dobrsko Selo, Godinje, Pečurica et Petrov Do. Bošković seul a étudié en détail les points suivants: Fundina, Kopilje et Orja Luka, et il a été dans les villages de Bioče, Medun, Ožezi, Petrovići, Seoca et Ubli. Mačeki a étudié en détail les points: Cerovo, Krug, Lastva, Lješev Stub, Pelinovo, Trešnjevo et a pris une connaissance générale du parler des villages Čevo, Dajbabe, Dobra Gora, Grab, Kobilji Do, Markovina, Prentin Do, Ržani Do, Resna, Velestovo. Ainsi c'est surtout le territoire du Vieux Monténégro et les parlers environnants qui ont été examinés.

Le but de l'expédition a été d'étudier les particularités de tous les parlers monténégrins et des dialectes environnants. Ce but n'a pas été complètement atteint en partie faute d'argent, en partie aussi à cause des difficultés locales, celles du climat, du terrain, de l'hygiène etc. Une difficulté à part réside dans les dialectes-mêmes: ils sont peu différenciés et présentent dans le nombre beaucoup de parlers de passage, à cheval sur deux dialectes limitrophes. D'autre part les sujets que nous avons pu interroger, en raison des conditions spéciales propres à cette population, conditions de sensibilité etc., ne fournissaient des renseignements qu'avec peine.

Notre principal moyen auxiliaire dans ces recherches était le questionnaire préparé encore à Cracovie et complété ensuite sur place. Ce questionnaire tient compte de l'ensemble de traits grammaticaux, tandis que les traits de vocabulaire ont été notés par nous au fur et à mesure. On considère comme complètement étudiées les localités où l'on a pu recueillir d'amples et exactes réponses à toutes les questions.

Selon les réponses, les unes les mêmes sur toute la région étudiée, d'autres différentes, on peut diviser le matériel en deux parties, ce qui permet d'établir certains types dialectaux de parlers.

Voici les principaux traits de grammaire communs au territoire entier:

1. Le maintien de la paroxytonèse brève (le type *koprŭva, korŭto*) et  $\sim$  à l'ancienne place (le type *kozŭ, utŕnŭk, ležŭše*).

2. Le passage de  $\ddot{e}$  en *ie* || *iie* selon la quantité: le long  $\ddot{e} \Rightarrow iie$  (le type *vrijeme, dijete*), le bref  $\ddot{e} \Rightarrow ie$  (le type *pjesma, mjesec*).

3. La »yodisation«, c'est-à-d. le changement de *t, d* devant un  $\ddot{e}$  bref en  $\acute{c}, \acute{ž}$  (le type *českota* mais *tjesno* ou bien *tješno, žeca*, mais *dijete*).

4. L'existence de  $\acute{s}, \acute{z}$  développés ou bien grâce à la succession d'un  $\ddot{e}$  bref (le type *šeme*), on bien dans le groupe *s, z + j*, primaire ou secondaire, (le type *šutra, koži* ou bien *klāše*). Outre cela,  $\acute{s}, \acute{z}$  apparaissent ordinairement devant  $\acute{c}, \acute{ž}, \acute{i}$  (le type *išcerat, iž žeteline, šednin*). Il faut ajouter qu'on entend très rarement  $\acute{z}$ , tandis que  $\acute{s}$  est très fréquent. Sporadiquement aussi *ošce, kožji* au lieu de *ošē, koži*. Au sud de Bar on entend chez la vieille génération, au lieu de  $\acute{s}$ , un  $\acute{x}$  fortement fricatif, p. ex. *žekŭra, xšeme* etc.

5. Trois espèces de *l*:  $t + a, o, u$  (le type *mlaku, luk, lopata*),  $l + e, i$  (le type *pleme, lisica*),  $v \Leftarrow lj$  (le type *sel'anka*). Seulement le dialecte au sud de Bar (Mrkovići), Kući et Podgorica avec Zeta ont réuni en un seul phonème  $v (\Leftarrow lj)$  avec *l*, par ex. *nežela, vola, lubin*.

6. Le *n* d'arrière (guttural) devant *k, g*, par ex. *opanka* ou bien *opanka*, à côté du très rare *Ajka, opajka*.

7. Une nouvelle terminaison *-ma* au pluriel (le type *Turcima, ženama*); des anciennes désinences casuelles il n'est resté que peu de traces (p. ex. *Turkom* dat. pl. chez la tribu de Zupci).

8. Les démonstratifs *onŭ, ovŭ, tŭ* ou *tŭ'* = dans la langue littér. *onaj, ovaj, taj*; chez les Mrkovići *tŭ'i*, de même à Crmnica (*tŭ'i*).

9. Datif-loc. sg. *mene, tebe, sebe* = littér. *meni, tebi, sebi*.

10. Dat. *ni, vi* 'à nous, à vous', acc. *ne, ve* 'nous, vous'.

11. L'infinitif seulement sans *i* final (le type *zborit, doć*).

12. L'emploi très vivant, et avec valeur syntaxique, de l'aoriste et de l'imparfait, p. ex. *šedoh, radih, kopah, držah, držahu, peći-jaše* etc.

13. Très faible distinction entre les valeurs syntaxiques de la forme simple et composée des adjectifs.

14. Le locatif, également au pluriel qu'au singulier, est rem-

placé par l'accusatif après les prépositions *u* et *na* (le type *u grad* 'dans la ville', *na travu* 'sur l'herbe').

15. Le locatif pluriel est remplacé par le génitif pluriel après la préposition *po* (le type *po livada* 'sur les prés', mais au sing. *po livadi* 'sur le pré').

16. L'emploi très fréquent de l'instrumental avec préposition (le type *bijem s malicem*). Ce phénomène ne se laisse pas situer géographiquement. Au contraire, des formes avec ou sans préposition peuvent apparaître dans chaque dialecte de la région étudiée. Les sujets parlants ne s'en rendent pas compte, ce qui fait que finalement l'instrumental et le »sociatif« ne font qu'un, ainsi: *bi- \_smo\_se Turcima* (Zupci), *ja sam se vidiio negovijem bratom* (Seoca, Crmnica).

17. Le vocabulaire est pénétré d'influences romanes qui se font voir surtout dans les mots savants.

Ce sont les traits communs à tout le territoire. Il ne faut pas croire tout de même que cette région présente une aire fermée; bien au contraire, l'extension de presque tous ces traits dépasse de beaucoup notre terrain de recherches. Néanmoins cet ensemble de particularités qu'on vient d'exposer caractérise assez nettement le grand fragment de dialectes štokaviens du sud-ouest. On essaiera de classer ces dialectes d'après celles de leurs particularités linguistiques qui n'ont pas eu le même développement sur tout le territoire.

Quand on examine les phénomènes grammaticaux à développement différenciant selon les différents parlers, on distingue à peu près quatre types principaux: I. le type de Cetinje (les habitants du Vieux Monténégro et du littoral à partir de Boka jusqu'à Bar), II. le type de Bar (italien Antivari, située au milieu de l'aire de ce dialecte; ici appartiennent les Mrkovići et les Zupci), III. le type parlé par les Kući et les Piperi), IV. le type parlé par les tribus de Bjelopavlići et de Pješivci). Cette classification s'appuie sur les traits grammaticaux suivants:

1. Le nombre des intonations. Les types I—III ne distinguent que deux espèces d'accent: l'intonation descendante longue  $\sim$  et l'intonation descendante brève  $\sim$ ; il en est de même dans les cas de l'accent reculé, p. ex. *svita*, *sěto*. Le type IV a outre ces deux intonations-là, descendantes, encore deux intonations montantes qui apparaissent sur des syllabes à l'accent



reculé, p. ex. *svila. sèto*. Dans la plupart des parlars monténégrins à deux intonations le passage au type IV (à quatre intonations) n'est pas brusque: il faut considérer comme un état de transition les parlars des environs de Ćevo (les Ozrinići, les Komani et les Zagarčani) où l'intonation montante n'apparaît que dans le cas de l'intonation longue reculée, tandis que l'intonation brève, primitive ou reculée, est toujours descendante. On a ici par conséquent *svila*, mais *sèto*.

2. La place de l'accent. Dans les types I—II l'oxytonèse brève ne se maintient que sur les syllabes fermées (quelle que soit la quantité de la syll. précédente): le type *nāròd, potòk*, mais *vino, rōsa*; le type III a maintenu l'oxytonèse brève sur des syllabes ouvertes: non seulement *nāròd, potòk*, mais aussi *mūnā, rebrò*<sup>1</sup>; le type IV ou bien a complètement perdu l'oxytonèse brève: *mīna, sèto, nírod, pòtok* (les Bjelopavlići), ou bien il a une accentuation tout à fait neuve, celle d'Herzégovine (les Pješivci).

3. La quantité en position devant l'accent et après l'accent est observée dans tous les types, sauf celui de Bar où l'on ne distingue les brèves et les longues que sous l'accent. Un type intermédiaire apparaît sur le territoire de la Haute Crmnica où les longues sont ordinairement prononcées comme demi-longues (≅), surtout après l'accent. Les exemples plus caractéristiques sont au gén. pl. *òwòcā, krùšćkā, mūrčwā, sìnòwā, zètòwā* (dans le village de Brčelo). Plus nous nous éloignons de Crmnica vers le sud, plus totalement disparaît la différence entre les syllabes brèves et longues (non accentuées); aux environs de Bar (les Mrkovići, les Zupci) la longueur des syllabes non accentuées s'est complètement perdue, ainsi *naròt, pejtèk, òvcèk* gen. pl.

4. Le «poluglas» est dans tous les types un son différent, de *a*, à l'exception du type IV où *ɤ, ɛ ⇒ a*. Le poluglas dans le type I et III appartient à la série *a*, c'est-à-d. c'est un *e* très large, approchant à *a*: dans le type II il est de la série *e*, c'est-à-d. un peu plus large que l'*e* ordinaire. Le poluglas de la série *a* est indiqué dans notre travail par *a'*, et celui de la série *e* par

<sup>1</sup> Il faut remarquer qu'on rencontre assez souvent dans le type III des changements de la place de l'accent par la voie morphologique, ainsi *vòda, nòga, žèna, rùka. grāna, stìjena, zìma, đòšli, utèkoše* etc. (Piperi-Petrovići), tandis qu'on s'attendrait à *vodà* etc.

$e^a$ , ainsi  $zâ'va$ ,  $râ'ut$ ,  $pâ's$ ,  $dâ'n$ ,  $stolâ'c$  (Dobrsko Selo);  $ogë'n$ ,  $SKë'de'r$   
 $iarë'm$ ,  $stolë'c$  (Mrkovići).

Il est bon de noter que l'existence du poluglas exerce une influence sur tout le système des parlers monténégrins. Ici appartiennent des phénomènes tels que le rétrécissement d'un  $\bar{e}$  long dans les parlers avec le poluglas, l'apparition de  $a^*$  en position étymologiquement non motivée (surtout à Crmnica), enfin la palatalisation de  $k$ ,  $g$ ,  $h$  qui embrasse le même territoire que le poluglas.

5. Quant à la contraction du groupe  $a + o$  ( $\leftarrow *als$ ,  $-*sls$ ) seulement les types III et IV sont uniformes; nous y avons d'une façon constante  $a + o \Rightarrow \bar{a}$ ,  $a^* + o \Rightarrow \bar{a}^*$  (dans le type IV uniquement  $\Rightarrow \bar{a}$ , conformément au développement  $a^* \Rightarrow a$ ). On a le plus souvent le même développement dans le type I, mais quelquefois a) la contraction est absente, b) le résultat de la contraction est  $o$  non pas  $a$ . L'absence de la contraction a été remarquée chez la vieille génération de la Crmnica Inférieure (Seoca), ainsi  $dâo$ ,  $pâo$ ,  $pëka'o$ ,  $moğa'o$ ,  $pösa'o$ ,  $öra'o$ : les jeunes contractent en  $\bar{a}$  ou bien en  $a^*$ . Le développement  $a^* + o \Rightarrow o$  se rencontre dans la zone du littoral, à partir de Kotor jusqu'à Bar, et dans le parler des Zupci du type II, ainsi:  $pëko$ ,  $rëko$ ,  $vëgo$ ,  $ozebô$ ,  $svëdo$  mais  $ukrâ'o$ ,  $kopâ'o$ ,  $zgrë'a'o$  (Zupci).

6. Les consonnes finales sonores ne se maintiennent pas également sur tout l'espace. On a noté, dans le type entier II, la perte complète de sonorité (c'est le type *grop*, *crf*, *rok*, *grat*)<sup>1</sup>; dans le type I (Crmnica, Kosijeri et Štitari) et III (Piperi), on constate une tendance plus ou moins forte à l'assourdissement.

7. Le son  $\chi$  existe comme  $h$  (glottal) ou bien  $\gamma$  (guttural sonore) dans le type I, mais disparaît en toute position en III--IV (du type IV seulement les Bjelopavlići où, grâce au voisinage du type d'Herzégovine, on rencontre  $-h$  ou  $-k \leftarrow -h$ ); dans le type II il a passé à  $g$  ou  $v$  à l'intérieur, à  $k$  à la fin du mot. Le type I conserve  $h$  seulement dans le Vieux Monténégro, sauf dans le voisinage d'Herzégovine où  $-h \Rightarrow -k$  ou  $-g$ . De même sur le littoral, depuis Boka jusqu'à Bar  $h$  se développe en  $g$  en toute position. Après la disparition de  $h$  à l'intérieur du mot dans ces

<sup>1</sup> Le clan de Kući et la région de Podgorica ne diffèrent pas à cet égard des parlers du type II.

dialectes, on évite l'hiatus en intercalant *v* (après *u*) ou *i* (surtout devant *i*); c'est pourquoi on a ici le type *muva*, *naiiia*.

8. Le groupe *sn-*, *zn-* passe en *šn-*, *žn-* ou bien *šn-*, *žn-* uniquement dans le type I, à l'exception de Crmnica Inférieure (ex. Seoca), et dans la plupart des villages de Cuce. Le changement de *sl-*, *zl-* + *j*, *e*, *\*ě*, *i* ⇒ *šl-*, *žl-* ou *šl-*, *žl-* occupe la même aire. Exemples des deux changements: *šnāga*, *šnōp*, *žnām*, *šlika*, *rāžlika* etc.

9. Il faut remarquer encore quant au consonantisme le développement des groupes *p*, *b*, *v*, *m* + *ě* (bref) et du groupe *ml-*. Pour le premier phénomène, notons que sur la plus grande partie du territoire ces consonnes ne subissent pas de changement. Ce qu'on appelle la yodisation, ou le type *plesma*, *bleži*, *nevlesta*, *mlera* ou *miera*, apparaît dans les différents points, mais avec contact entre eux; ici à côté des exemples de yodisation on en trouve souvent des non yodisés. Un type régulier *plesma*, *bleži* etc. a été noté à la Haute Crmnica, à Dobrsko Selo et chez les Pješivci (Cerevo); des fléchissements chez les Kosijeri, Štitari et Bjelopavlići. Ce phénomène est en voie de disparition; il subit des fléchissements au milieu de la région indiquée, tandis que les bords le gardent bien.

10. Le développement constant *ml-* ⇒ *mn-* (le type *mnadi*, *mnin*) a pu être noté à la Haute Crmnica, Dobrsko Selo et Lastva; des fléchissements chez les Štitari et Kosijeri (chez ces derniers le type *mnadi* est extrêmement rare).

11. Le gén. pl. (sauf la déclinaison en *i*) se termine dans le type I en *-ā<sup>h</sup>* ou *-ā<sup>\*</sup>* (ou bien en *-a<sup>h</sup>* ou *-a<sup>k</sup>*); exemples: *mīsā<sup>lā<sup>h</sup></sup>*, *křsā<sup>h</sup>*, *mnā<sup>dijā<sup>h</sup></sup>* *ōvā<sup>cā<sup>h</sup></sup>* (Dobrsko Selo); *od mo<sup>jiā<sup>h</sup></sup>* *dōbr<sup>iā<sup>h</sup></sup>* *krāvā<sup>h</sup>*, *nō<sup>gā<sup>h</sup></sup>*, *šē<sup>dōkā<sup>h</sup></sup>* (Bjeloši); *māvā<sup>\*</sup>*, *kūcā<sup>\*</sup>*, *kīmā<sup>kā<sup>\*</sup></sup>*, *iz nē<sup>dā<sup>rā<sup>\*</sup></sup></sup>* (Seoca); *dā<sup>nā<sup>\*</sup></sup>*, *pūtā<sup>\*</sup>*, *smō<sup>kā<sup>vā<sup>\*</sup></sup></sup>* (Pelino<sup>vo</sup>). Dans le type II, la désinence est *-e<sup>k</sup>*, ainsi: *kā<sup>mē<sup>e<sup>k</sup></sup></sup>*, *se<sup>lā<sup>nke<sup>e<sup>k</sup></sup></sup></sup>*, *mā<sup>i<sup>e<sup>k</sup></sup></sup>* (Mrkovići); le type III a la désinence *-ā<sup>e</sup>* ou *-ā<sup>e<sup>m</sup></sup>*, ainsi: *lō<sup>kā<sup>vā<sup>e<sup>m</sup></sup></sup></sup>*, *smō<sup>kā<sup>vā<sup>e<sup>m</sup></sup></sup></sup>*, *kūcā<sup>e<sup>m</sup></sup>*, *kr<sup>šā<sup>e<sup>ka<sup>m</sup></sup></sup></sup>* (Fundina). Dans le type IV on trouve en général *-ā* sans *h* final, p. ex. *livādā*, *šē<sup>dōkā</sup>* (Orja Luka); *h* n'apparaît ici que sporadiquement (cf. ci-dessus) auprès de la désinence *-i*, p. ex. *ludih*, *mislh* (Orja Luka).

Il faut bien souligner que l'aire de poluglas se trouve être tout à fait identique avec celle de la désinence en *z* (ier) au gén. pl., c'est-à-d. il n'y a pas de parlers qui aient régulièrement la dési-

nence *-a(h)* au gén. pl. et le *poluglas* dans une autre position. Et ajoutons encore que l'existence de *-h* ou son absence au gén. pl. ne reste en aucun rapport avec le maintien ou la perte de *h* dans les parlers monténégrins. Car on connaît des parlers qui ont maintenu *-h* et qui ne l'ont point au gén. pl. (le type *dòbriiãh òwã'cã'*).

12. Les hypocoristiques masculins sont fléchis d'après la déclinaison des thèmes msc. en *-o*, mais dans le groupe I et II non seulement on a transporté la forme du vocatif au nominatif: on a étendu l'accent du vocatif sur toute la déclinaison, ex. *Sávo, Sáva, Sávù, Sáva, Sávom, Sávò*. Dans le type III et IV le nominatif garde son accent: *Sávo* nom., *Sávo* voc. (Bjelopavlići et Pješivci) ou bien *Sávò* nom., *Sávo* voc. (Kući et Piperi). La même chose, en règle générale, se rapporte aux hypocoristiques féminins du type *Mára, Jána*. Dans le I et le II groupe le nom. est *Màre* et le voc. *Màre* || (*Mâro*); dans les groupes III et IV nom. *Mára* ou bien *Mārà*, voc. *Mâro* || *Màre*.

13. Un des derniers traits principaux qui servent à classer les parlers monténégrins est la particule *-zi* (le type *mtadizi*) qui n'apparaît que dans le type I—II, à l'exception, du type I, des clans: Bjelice, Čeklići, Cuce et Ozrinići.

Ces caractéristiques, dont un plus grand nombre encore a été examiné dans notre travail, permettent de saisir les lignes générales des principaux dialectes de la région étudiée. Cependant même de loin elles n'approchent pas à embrasser la diversité dialectale du Monténégro. Le passage d'un type à l'autre est généralement insensible. A côté de quatre groupes principaux on voit paraître des parlers avec des traits mélangés de deux types combinés de la façon la plus variée. Ce sont surtout les parlers du nord du Vieux Monténégro qui varient d'un clan à l'autre et parfois imperceptiblement à l'intérieur de la même tribu; ce sont les typiques parlers intermédiaires. Les parlers du nord du Vieux Monténégro, extrêmement diversifiés, forment un lent passage depuis le type I jusqu'au type III, cf. M. Małeckı »Charakterystyka gwarı Cuców na tle sąsiednich dialektów czarnogórskich«, *Lud Słowiański* II (1931) A 225—A 245. D'autres délicats passages dialectaux peuvent être observés entre les Bjelopavlići et les Pješivci dont le parler passe au type herzégovinien.

Même caractère intermédiaire peut être constaté dans les par-



lers de Crmnica du sud et de l'est qui accusent certaines particularités du type de Bar. Nous avons déjà mentionné la tendance de ces parlars à perdre la quantité; voici encore quelques traits qui prouvent leur caractère entredialectal, de parler intermédiaire.

1. Un certain nombre d'ekavismes qu'on ne rencontre pas dans d'autres dialectes monténégrins, p. ex. *běše, vėjāt* (Brčelo). Ici appartient le développement  $\acute{e} + j \Rightarrow \acute{i}e$ , non pas  $\Rightarrow i$ , comme dans le reste du Monténégro, ex. *sějāt, gėjāt* (Brčelo). 2. Le développement  $*n\acute{e} \Rightarrow \acute{i}e$ . ex. *nětko, ńekaka\*v, nětki, ńekolicina* (Seoca). 3. Le type *vidijela, vidijesimo* (à l'exception des Mrkovići).

Quant aux isoglosses, elles courent presque toutes le long des frontières des tribus; la division en »nahije« et en confréries n'a pas beaucoup agi sur le groupement des dialectes. De plus fortes différences à l'intérieur d'une tribu sont rares; mais dans les limites d'une »nahija« on rencontre quelquefois une assez sensible différenciation dialectale.

Dans la caractéristique que nous venons de donner, le type de Bar ne se détache pas nettement et pourtant il s'oppose au reste de la région de nos recherches par une série de particularités de grammaire et de vocabulaire. Les deux clans, les mahométans Mrkovići et les catholiques Zupci, que nous avons étudiés dans le type de Bar, sont assez différents, bien qu'ils ne manquent pas de traits communs (voir plus loin) et surtout de quelques tendances communes. Pour compléter un peu la description des quatre types monténégrins, il sera utile de nommer encore quelques traits individuels du parler des Mrkovići.

Quant à la place de l'intonation et à ses catégories, le parler des Mrkovići ne se distingue pas de la partie avoisinante du Vieux Monténégro. Il n'y a pas cependant de quantité longue en position non accentuée, c'est-à-d. les brèves et les longues ne sont distinguées que sous l'accent.

Le vocalisme a une forte tendance à la diphtonguisation et à la labialisation des voyelles longues:  $\bar{a} \Rightarrow \acute{a}$ ,  $\bar{e} \Rightarrow \acute{e}$ ,  $\bar{o} \Rightarrow \acute{o}$ . ex. *plān* 'plamen', *młādih. trāžis. krādu, krāeni se. l'ēk. suēl. grāēdu. mōst, tō, štō* etc.

Pour ce qui se rapporte au consonantisme, soulignons: a) l'articulation de *s* du monténégrin commun comme  $\acute{s}$  très fricatif, ex. *ħekira, ħěčivo, ħěme, ktāħe* etc.; b) la simplification du

groupe *str* et *zdr*  $\Rightarrow$  *sr*, *zr*, ex. *srāna*, *sēsra*, *osrāžem*, *srāk*, *zrāva* etc.; c) la fréquence du son *ž*, ex. *žvòno*, *žènico*, *uzòrila*, *arūži*, *siromāži* etc.; enfin d) la prononciation de *ć*, *ž* comme *t*, *d'*, ex. *òtu*, *ž'ed'a* etc.

Pour la morphologie, mentionnons d'abord la désinence *-u* à la 1<sup>e</sup> sg. du présent, ainsi: *ja obūku*, *tūču*, *pěču*, *ostònu*, *vrgnu*, *kāžu*, *lěžu*, *pāmet'uju* etc. Seuls les verbes de la IV-ème conjugaison (selon la division de Leskien) et le type *kopajō -ješi* de la III-ème conjugaison ont toujours *-m*, ainsi: *ja rabòtam*, *kopām*, *igram*, *prčam*, *žed'im*, *gāzim* etc.

Il faut encore souligner les particularités suivantes concernant la morphologie:

1. L'instrum. sg. des pronoms personnels a la désinence *-u*, ex. *stobu*, *pride'mnu*.

2. Très fréquente est la désinence *-u* au dat. et locat. sg. des adjectifs et des pronoms à thème dur, ex. *tòmu*, *onòmu*, *kòmu*, *dòbromu* || *dòbrome* etc.

3. Le dat.-loc. sg. *mě'ne* à côté de *mene* sur le reste du territoire du Vieux Monténégro.

4. L'accus. sg. nt. et l'accus. pl. du pronom. personnel de la 3-ème personne sont *je* || *ge*, ex. *něma ge* (on parle de *selo*); *da ni ge* ('ih') *mě'kne*; *sve su ge požèkli* 'sve su ih...' etc.; chez Zupci *ki* || *gi* 'ih'.

5. La terminaison du comparatif est le plus souvent *-li*  $\leftarrow$  *-lji*, ex. *stārli*, *tvòdli*, *sùvli*, *pūnli*, *plītli*, *tě'nli*, *čr'nli* etc.

En ce qui concerne la syntaxe, il faut remarquer l'emploi étrange de la préposition *s(a)* 'cum' qui accompagne quelquefois l'instrumental, ainsi *s òvim žècem drve*, et qui manque à côté du sociatif, ex. *id'im tvòjom žènom*, *bjo sam Amètom*, *pāsno učinèli b'òž Crnogorcima* etc.

L'autre trait qui ajoute une empreinte individuelle au parler des Mrkovići, c'est l'usage particulier de l'adverbe *ge* || *je* 'où'. Outre sa fonction ordinaire de l'adverbe de lieu (*ge si bjo*, *ge izlazi sunce* etc.), il peut encore avoir les fonctions suivantes: a) *ge* + nominatif remplace le datif de la langue littéraire; il remplace aussi l'emploi de la préposition *kod* avec le génitif dans d'autres parlars monténégrins, p. ex. *ge pop* = *popu* ou *kod popa*; b) il a la fonction unique de préposition *kod*, ex. *ukupūju ge òni* '...kod njih'; c) la valeur de la conjonction *da*, ex. *ul'i ge bi rì-det* 'ide da vidi'.

Les romanismes communs à tous les parlers mouténégrins mis à part, le vocabulaire se distingue par un grand nombre d'emprunts turcs (conformément au mahométanisme des habitants) et albanais.

Les particularités que nous venons d'énumérer sont loin de présenter l'ensemble de traits individuels du parler en question, mais suffisent largement à prouver qu'à côté du type de Podgorica, décrit par Rešetar, nous avons ici affaire à un type dialectal monténégrin, type à part qui demande à être soigneusement étudié. Le reste du Monténégro mérite aussi d'être soumis à un examen approfondi. Nous n'avons pu le faire, en premier lieu faute de moyens pécuniaires.

L'expédition au Monténégro a eu la chance d'apporter un matériel plus abondant que celui qu'on avait jusqu'ici, et souvent complètement neuf. Elle a apporté aussi d'utiles enseignements quant à la façon de recueillir des matériaux sur le territoire serbo-croate. On a constaté, et c'est peut-être le plus important, qu'il est impossible d'appliquer une seule et même méthode d'exploration aux parlers serbo-croates. A côté des régions (p. ex. la région čakavienne) où, grâce à la sensibilité des sujets parlants, il n'est pas très difficile de recueillir des données, on trouve des endroits aux parlers peu différenciés, manifestement intermédiaires, à cheval sur deux dialectes, et où la sensibilité linguistique des sujets parlants est très faible, ce qui rend très difficile le travail de l'explorateur. Tels sont les parlers du Vieux Monténégro et les dialectes avoisinants. Appliquer ici la méthode qui consiste à traduire les interrogations du questionnaire dialectal serait tout à fait erroné. Cette conclusion, très grave, vu le problème actuel des atlas linguistiques slaves, est décisive dans l'affaire de préparation d'un questionnaire qui doit servir de base à cet atlas.

- 
2. GRODYŃSKI T.: **Zasady gospodarstwa budżetowego w Polsce na tle porównawczem.** (*Les principes de la politique budgétaire en Pologne. Étude comparée*). Présenté dans la séance du 21 mars 1932.

Pour pouvoir établir ces principes, il importe d'examiner le budget de l'Etat tant du point de vue de son contenu, qu'au point de vue des formes qu'il affecte en qualité de projet préli-

minaire présenté par le gouvernement, que la représentation nationale adopte et qu'exécutent les autorités publiques.

Contrairement aux définitions juridiques (constitutions, lois budgétaires), l'auteur entend par budget uniquement une énumération des dépenses et des recettes de l'Etat, prévues les unes et les autres pour une certaine période, énumération qui exprime 1) l'équilibre soit la couverture des dépenses par les recettes et indique, 2) la limite de l'action du pouvoir exécutif, approuvée par la représentation nationale. La fonction la plus importante du budget git par conséquent dans le domaine fiscal. Elle exprime dans ce domaine la limite infime des besoins de l'Etat, au-dessous de laquelle on ne saurait garantir l'indépendance politique et économique, comme elle indique la limite supérieure de ces besoins qui une fois dépassée, entraîne l'épuisement de la faculté des citoyens de s'acquitter des contributions, faculté qui se traduit par le pour-cent du revenu social pouvant être affecté aux besoins de l'Etat, sans compromettre les sources de ce revenu. La fonction en rapport avec le crédit, n'est qu'un dérivé de la fonction fiscale du budget.

Comme le budget est toujours un acte législatif, il en résulte qu'il remplit une fonction de contrôle ainsi qu'une fonction administrative et politique. L'auteur partage à ce propos l'opinion de G. Meyer et de Laband sur le caractère juridique et formel des normes budgétaires.

Les origines historiques du budget remontent au droit accordé par la représentation nationale de percevoir des impôts, droit duquel s'est développée plus tard l'autorisation donnée au souverain à faire des dépenses dont le montant était exactement fixé. L'auteur appuie cette thèse par une série d'exemples empruntés à l'histoire d'Angleterre, de France et de Pologne (pactes de Koszyce, diète de Piotrków en 1504, registres des sous-trésoriers représentant une forme imparfaite du budget ou correspondant plutôt à des relevés de comptes; il mentionne enfin les budgets s'accordant avec sa définition, qui furent présentés en Pologne au cours de la seconde moitié du XVIII-e siècle).

Après avoir analysé dans les détails l'histoire du budget en Pologne depuis l'année 1918 et avoir indiqué les raisons qui s'opposaient à la codification du droit budgétaire dans notre pays, l'auteur nous entretient de l'origine des méthodes appliquées pour



l'établir et distingue dans celles-ci les lois, les décrets du gouvernement et les coutumes. Il range dans les premières la constitution et les lois des finances, respectivement les lois sur les crédits supplémentaires ou sur les provisoires budgétaires, promulguées au nombre de cinquante.

Passant ensuite au contenu du budget, l'auteur s'oppose à la théorie allemande s'attachant uniquement à la forme, pour établir que la politique budgétaire ne saurait conduire au but désiré soit à l'équilibre, si le budget ne satisfait pas aux conditions de la clarté, de l'universalité, de l'unité et de la vérité.

Il examine d'abord la clarté du budget et étudie son contenu où il distingue les dépenses et les recettes ordinaires et extraordinaires. L'auteur fait cependant abstraction des emprunts qu'il ne range pas dans la catégorie des recettes budgétaires et prend comme exemple les budgets extraordinaires en France, pour montrer les dangers qu'entraîne un point de vue différent. Il s'appuie sur l'histoire du budget extraordinaire en Pologne et conclut que la distinction mentionnée ne devrait avoir de l'importance que pour la classification. En revanche il attache bien plus de poids à préciser systématiquement dans le budget les dépenses personnelles et matérielles; enfin il analyse les dépenses qui immobilisent le revenu social, respectivement modifient sa répartition ou le font diminuer, et insiste sur la nécessité d'une réforme de la répartition des contributions dans le budget polonais. Un autre facteur contribuant à rendre le budget clair, est donné par la façon appropriée de le disposer, disposition qui permet de l'examiner aussi bien du point de vue des droits du Parlement d'affecter certaines sommes à la réalisation de buts strictement définis, qu'au point de vue de l'ordre dans l'administration publique.

L'auteur définit également la notion de la »loi des finances« en tant que loi exclusivement budgétaire sans adjonctions et cherche les causes des adjonctions budgétaires dans la lutte des deux chambres du Parlements (Chambre des Lords et Parliament Act de l'année 1911).

L'universalité du budget réclame que toutes les dépenses et toutes les recettes y soient inscrites, vu qu'autrement sa fonction de contrôle et sa fonction fiscale qui dans ce cas vise plutôt la réalisation d'économies, seraient impossibles.

Si l'on n'inscrit pas au budget les recettes provenant des

emprunts, on enfreint pas de ce fait le principe de l'universalité, car elles ne représentant pas des revenus budgétaires, mais servent généralement à réaliser des buts strictement définis. En revanche l'inscription au budget des bénéfices nets réalisés par l'exploitation des entreprises de l'Etat auxquels celui-ci fournit des fonds ou des services, constitue une exception qui peut être tolérée. La fonction budgétaire de ces entreprises repose sur leur rendement, en d'autres termes l'Etat doit en tirer des bénéfices nets. Le critérium de cette fonction est donné par le fait qu'elle est budgétée d'une façon différente, qui ne doit cependant pas soustraire l'exploitation des entreprises en question au contrôle du ministre des finances et du Parlement. Ce n'est que dans ces conditions qu'il peut être question de la »commercialisation des entreprises« que l'auteur analyse en Pologne en se plaçant au point de vue historique (depuis 1923). Il étudie également cette commercialisation en faisant une synthèse de l'état budgétaire actuel qui s'écarte de l'état légal soit des statuts en vigueur et n'est pas libre des défauts des entreprises de l'Etat.

Le principe de l'unité du budget gît dans le fait de concevoir les dépenses et les recettes de l'Etat comme un ensemble qui permet aux rédacteurs du budget d'établir librement l'équilibre budgétaire. C'est pourquoi l'auteur croit que le fait de lier les recettes à certaines dépenses (affectation des recettes) qui entrave cette liberté, soit que toutes les contributions imposées en vue d'un but spécial et les fonds non compris dans le budget, dérogent au principe de l'unité, mais ne sont pas en contradiction avec le principe différent admis par Jéze et Neumark consistant à ne pas lier les revenus. L'auteur démontre que la Caisse d'Amortissement, malgré les grands services qu'elle a rendus au budget en France (diminution des dettes et en conséquence réduction des dépenses budgétaires pour les amortir), recèle certains dangers capables de compromettre l'équilibre. Parmi ces dangers, il insiste sur le fait de ne pas inscrire au budget d'aussi grands revenus que ceux que donne la régie des tabacs et qui dans les périodes de crise peuvent servir plutôt à couvrir les déficits, qu'à payer les dettes avant terme. Les réflexions précédentes peuvent d'autant plus être appliquées aux fonds extrabudgétaires en Pologne, qui, à l'exception des fonds obtenus par voie d'emprunts, doivent être étroitement liés au budget. De même la gestion des

fonds extrabudgétaires (les »services spéciaux du Trésor« en France) doit s'inspirer de principes strictement définis qui suivant l'auteur peuvent être exprimés par la »non-immobilisation« des réserves du Trésor, de sorte qu'elles jouent le rôle de »banquier du budget«.

Enfin le budget est vrai, s'il prévoit la politique financière aussi exactement que possible. Quoiqu'on trouve parfois dans la littérature l'opinion suivant laquelle la faculté de prévoir l'avenir en matière d'économie serait un art, l'auteur n'en conclut pas moins que la science peut établir certains principes qui permettent d'évaluer exactement la hauteur du budget. On y arrive en s'appuyant sur l'expérience du passé le plus proche, en tâchant de ne pas avoir recours à des lois pesant sur la Trésor et en évitant d'appliquer des méthodes automatiques, comme le principe de la »pénultième année« en est une en France.

Après avoir établi que la période budgétaire doit s'étendre à un an et que la question de savoir à quelle date elle doit commencer (le 1-er janvier, respectivement le 1-er avril ou le 1-er juillet) n'est qu'une affaire d'opportunité, l'auteur analyse les différentes phases que traverse la fixation du budget et aboutit aux conclusions énumérées ci-dessous.

Pendant la préparation du budget, la situation privilégiée du ministre des finances par rapport à toutes les branches de l'administration publique, est la condition essentielle de l'équilibre budgétaire. La forme que revêt le droit de veto en Allemagne (responsabilité solidaire du chancelier) est la plus appropriée, tandis que celle en usage en Angleterre est le résultat de l'évolution historique des fonctions du chancelier de l'Échiquier. Quant au système français consistant à créer parfois des ministères du budget, il n'est qu'une mesure purement politique.

Deux questions surgissent avant tout au moment où le budget est voté: la première est donnée par le fait que la compétence des deux chambres en matière budgétaire est limitée par des lois, que les votes en rapport avec le budget ne sauraient changer. Le second problème gît dans l'habitude répandue surtout depuis la guerre, de rendre le gouvernement responsable de l'équilibre budgétaire, de sorte que les parlements restreignent eux-mêmes leurs droits d'augmenter les dépenses.

Lorsque le budget n'est pas voté en temps voulu, on aboutit

aux provisoires. Suivant l'auteur qui étudie leur histoire en France et en Pologne, les provisoires doivent autoriser à dépenser en partie les sommes inscrites au budget précédent. Cette question a perdu d'ailleurs beaucoup de son importance en Pologne, depuis que l'article 25 de la constitution a pris la forme actuelle.

Pendant la phase où le budget est exécuté, les normes budgétaires sont, de l'avis de l'auteur, des normes déclaratoires en ce qui concerne les recettes, tandis qu'il considère les chiffres indiquant le montant des dépenses, comme des normes maxima qui autorisent, mais n'obligent pas à dépenser entièrement les sommes prévues. C'est ainsi qu'il explique l'institution des budgets mensuels en Pologne, qu'il analyse conjointement avec le système de contrôle budgétaire, confié en France au ministre des finances. Enfin il aboutit à la conclusion qu'un contrôleur des dépenses budgétaires est la condition essentielle de l'efficacité des budgets mensuels, considérés comme moyen d'assurer l'équilibre.

Ainsi qu'il résulte suivant l'auteur de la définition du budget qu'il a adoptée, les normes budgétaires sont en même temps une limite que le gouvernement ne saurait franchir. Il examine cette règle infranchissable et les exceptions qu'elle comporte, aussi bien dans le domaine des chiffres budgétaires comme problème relatif à des crédits nouveaux ou supplémentaires, qu'il l'étudie dans le temps en tant que question en rapport avec l'action de certains crédits se manifestant après l'écoulement de la période budgétaire pour laquelle ils furent accordés.

Avant de finir, il nous entretient du contrôle constitutionnel et conclut que lorsque le ministre des finances exerce un contrôle sur le budget, celui d'un facteur indépendant du gouvernement peut seulement être un contrôle secondaire et dans une certaine mesure réelle, en vue de créer une base permettant une motion qui propose un vote de confiance pour le gouvernement et le libère ainsi de la responsabilité devant le Parlement et la constitution.

- 
3. HEITZMAN M.: **Studja nad Akademią Platoniąską we Florencji. Część I. (Etudes sur l'Académie Platonicienne à Florence. I<sup>ère</sup> partie).** Présenté dans la séance du 15 février 1932.

L'auteur prend pour point de départ la définition de l'Académie Platonicienne, d'après laquelle elle était une société qui n'a



pas donné naissance à une organisation fixe, mais se bornait à former un groupe plus ou moins libre de personnes qu'unissait seulement l'intérêt commun qu'elles avaient pour Platon. C'est pourquoi il ne limite pas l'existence de l'Académie à l'époque de l'activité de Marsile Ficin, comme le font certains auteurs, mais la fait durer du commencement du XV-e siècle jusqu'à peu près à l'année 1520, soit jusqu'à l'époque où l'Académie *degli Orti Oricellari* fut dispersée, époque qu'il considère comme la dernière étape de son évolution.

L'étude ici résumée traite uniquement des débuts de l'Académie ainsi que de la période de son plus grand épanouissement sous la direction de Ficin.

A. L'auteur fait remonter les origines de l'Académie au déclin du XIV-e et au commencement du XV-e siècle, c'est-à-dire à l'époque où se manifeste la première fois à Florence l'intérêt pour Platon, mais il est loin d'expliquer ce phénomène par la « découverte de l'antiquité ». Il rejette également la thèse qu'on admet généralement, suivant laquelle les Grecs auraient importé le platonisme de Constantinople et qui voudrait apercevoir dans la personne de G. G. Pléthon le père spirituel de l'Académie de Florence. Il croit que l'origine de ce courant gît dans les conditions politiques et sociales, qui se combinant avec la formation d'une nouvelle classe soit d'une aristocratie très cultivée composée de commerçants, puis avec le régime républicain, ont éveillé également l'intérêt théorique pour le problème politique et social. On ne s'adressa à Platon que pour chercher chez celui-ci la solution d'un problème qui existait déjà et qu'on avait préalablement posé.

L'auteur appuie sa thèse par des arguments et insiste sur le fait que ce courant n'était pas exclusivement platonicien au début, car à côté de l'autorité de Platon, on admettait également celle d'Aristote. Il s'agissait cependant toujours du courant politique et social déjà mentionné, comme le prouvent aussi bien nos renseignements sur les discussions menées dans la société à cette époque (p. ex. le *Paradiso degli Alberti*) et la correspondance, que l'ordre chronologique dans lequel paraissent les traductions de Platon et d'Aristote. En fait d'oeuvres de Platon, on lit et l'on commente alors à Florence surtout La République, Les Lois, Phédon, le Criton et l'Apologie, tandis que l'Ethique, la Politique et l'Economie sont les oeuvres préférées d'Aristote.

L'auteur parle d'une «préhistoire» de l'Académie de Florence et pour la rendre plus complète, il indique les milieux qui étaient autant de foyers où se concentrait la pensée philosophique (le cercle de Luigi Marsigli, le petit groupe de Coluccio Salutati, l'école de Roberto Rossi, l'Accademia S. Spirito, le groupe de Palla Strozzi).

Il n'attribue pas à Pléthon le rôle important et décisif qu'il aurait joué d'après l'opinion courante. Etant venu pour prendre part au concile de Florence, ce philosophe dont les tendances réformatrices et paiennes sont bien connues, s'occupa plutôt de propager ses idées, que de l'union des deux Eglises, à laquelle il était d'ailleurs contraire. Cependant comme ces idées étaient par trop radicales pour les pieux Florentins il fit indirectement de la propagande en faveur du platonisme, qu'il considérait probablement comme un stade intermédiaire qui devait conduire ensuite à sa propre philosophie. Il attaqua par conséquent la philosophie aristotélicienne dans sa *Platonicae atque Aristotelicae philosophiae comparatio* où il fait surtout appel à l'esprit religieux des ses lecteurs. Il établit pour cette raison un rapport entre Aristote et Averrhoès auquel, de l'avis de Pléthon, le Stagirite doit la primauté dans la philosophie occidentale et tâche de fournir la preuve que pour celui-ci Dieu n'est pas le créateur mais uniquement le premier moteur du monde, qu'on chercherait vainement dans ses oeuvres une doctrine nettement formulée sur l'immortalité de l'âme etc. Suivant l'auteur, l'importance de Pléthon gît dans la circonstance qu'il a donné une certaine force à un courant qui existait déjà avant lui et qu'en critiquant le péripatétisme, il réussit à marquer ce courant d'une empreinte plus nettement platonicienne. Quant au rapport entre Pléthon et Ficcin, l'auteur rejette l'opinion qui nie en général toute influence du premier sur le second, quoiqu'il fournisse la preuve qu'on ne saurait la surestimer. Grâce à ses écrits, Pléthon a exercé de l'influence sur Ficcin au stade initial de son évolution philosophique et c'est probablement par l'intermédiaire de Cosme de Médicis qu'il a agi sur lui. On reconnaît cette influence surtout dans le choix des oeuvres que Ficcin a traduites les premières.

Quoi qu'il en soit, Pléthon n'exerça pas d'influence décisive, aussi le platonisme florentin a-t-il toujours conservé certaines tendances éclectiques et syncrétistes, non seulement chez Argyropulo

qui a rendu de grandes services aux recherches sur Platon, mais qu'on retrouve également jusque dans les oeuvres de Ficin.

B. Le courant platonicien à Florence qui était une manifestation de l'intérêt qu'éveillaient les questions politiques et sociales, avait de ce fait de fortes tendances réformatrices que l'activité et les oeuvres de Ficin ne purent que renforcer, tout en les modifiant fortement en même temps. Cette modification était d'une part la conséquence du caractère de Ficin qui avait subi l'influence de saint Antonine, évêque de Florence, comme elle s'expliquait de l'autre par l'état de l'Eglise ainsi que par les moeurs de l'époque. En effet, l'un comme les autres avaient fait entrer en scène Savonarole, dont Ficin était un zélé partisan au début. La modification dont nous parlons consiste dans le fait que les tendances réformatrices du platonisme florentin prirent plutôt un caractère théologique et morale, puis que le problème de l'immortalité de l'âme était au premier plan dans l'oeuvre principale de Ficin, intitulée *Theologia Platonica, sive de immortalitate animorum libri XVIII*. Dans cet ouvrage qui correspond à la dernière phase de l'évolution philosophique de Ficin et qui à côté de l'influence de Platon et des néoplatoniciens, s'inspire très fortement de saint Augustin, l'auteur se place en ce qui concerne le problème métaphysique, au point de vue du créationisme et du dualisme qu'il étend aussi bien à Dieu et au monde, qu'à l'esprit et à la matière. Il ne saurait être question ici de panthéisme dont on l'a accusé plus d'une fois. Dans l'épistémologie, Ficin admet l'objectivité et la transcendance de la connaissance dont il explique l'origine par la théorie platonicienne et augustinienne de l'irradiation. Quant à la connaissance sensible et au rapport entre les sens et l'imagination, nous découvrons chez lui une forte tendance à l'occasionalisme que voile quelque peu la théorie suivant laquelle il existerait des esprits constituant un élément intermédiaire entre l'âme et le corps. L'auteur fait ressortir que quoique l'Académie de Florence soit une création de la Renaissance et non l'oeuvre du moyen âge et qu'elle soit née de l'intérêt pour le problème politique et social, elle n'en est pas moins fortement liée à la philosophie scolastique. En ce qui concerne la théorie de la connaissance, le platonisme florentin a évolué dans le sens du christianisme sous l'influence de la théorie de l'irradiation et de l'illumination que Ficin a empruntée à saint Augustin et à Henri de

Gand. De l'avis de l'auteur, il existe ici un rapport avec l'augustinisme du XIV-e siècle et surtout avec Hugolin d'Orvieto, dont l'activité n'était pas limitée à Rome mais s'étendait également à Bologne. L'auteur fait remonter par conséquent le platonisme florentin à deux sources: 1<sup>o</sup>) à l'intérêt qu'éveillait le problème politique et social, puis 2<sup>o</sup>) au platonisme, respectivement à l'augustinisme médiéval.

Avant de terminer, l'auteur rappelle que l'histoire de l'Académie de Florence ne finit pas avec la mort de Ficin. L'Académie lui a survécu (elle comptait parmi ses membres entre autres Machiavel), mais est revenue à sa tendance politique primitive qui était même plus prononcée et s'unissait à une action politique concrète, circonstance qui a amené une catastrophe. On découvrit en effet un complot ourdi contre la vie du cardinal Giovanni de Medicis, deux conjurés furent décapités et l'Académie fut définitivement dissoute.

- 
1. KOT ST.: **Ideologia polityczna i społeczna Braci Polskich. (Les idées politiques et sociales des Frères Polonais dits Sociniens).**  
Présenté dans la séance du 18 janvier 1932.

On se rappelle du bruit que faisaient au XVII-e siècle en Europe les écrits des Sociniens. Malgré les excommunications et les interdits dont ils étaient frappés, l'on s'efforçait de se procurer clandestinement ces ouvrages par curiosité d'apprendre quels dogmes radicaux y étaient formulés. Néanmoins, on ne possédait que de vagues notions sur l'organisation ecclésiastique et l'activité des Sociniens qui devaient s'envelopper hors des frontières de la Pologne, d'un voile de mystère et de conspiration. Ce groupe confessionnel peu nombreux il est vrai, mais très actif, disparaît vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et attend jusqu'à ce jour l'historien qui retracerait l'ensemble de son évolution aussi bien au point de vue dogmatique que de sa vie intérieure. Même leur nom n'est pas bien établi, l'appellation de Sociniens paraissant inexacte et n'embrassant pas la totalité de ce groupe lequel n'avait d'ailleurs à l'époque de son plus grand épanouissement aucune dénomination spéciale. Nés de la fusion de plusieurs groupes particuliers, ces sectaires se donnaient le nom de chrétiens (*christiani*) ou de frères; on les appelait aussi *antitrinitarii* ou *unitarii*, leurs adver-





saires les flétrissaient en leur donnant le nom d'ariens ou de photiniens, enfin au XVII-e siècle on commença à les nommer Sociniens à cause de l'influence exercée sur leur doctrine par la christologie de Fauste Socin.

Ce n'est que vers la fin de leur existence qu'ils prirent eux-mêmes le nom de Frères Polonais, au moment où ils commencèrent à réunir les oeuvres de leurs théologiens les plus éminents dans la monumentale *Bibliotheca Fratrum Polonorum*.

Les opinions politiques, morales et sociales des Frères Polonais étaient non moins radicales que leurs dogmes. La présente étude a pour but de retracer leur histoire, d'élucider leur genèse et leur évolution au cours des cent années (1560—1660) de l'existence des Frères en Pologne.

Les Frères Polonais surgissent vers 1560—70 à la faveur du ferment qui se manifeste dans l'église réformée en Pologne sous l'influence des écrits de Servet, Val. Gentile, B. Ochin et Lelio Socin.

Après la mort de Jean à Lasco la majorité des pasteurs calvinistes incline en effet à la condamnation du dogme de la Trinité et conteste la préexistence de la divinité du Christ; ils suppriment également le symbole extérieur des religions chrétiennes, le baptême des enfants, pour lui substituer le baptême des adultes.

Les premiers propagateurs de l'antitrinitarisme subissaient jusqu'à un certain point les influences d'un groupe d'anabaptistes allemands organisés en Moravie sous forme de communes communistes et qui tendaient à y réaliser l'idéal de la commune apostolique de Jérusalem ainsi que les enseignements du Sermon sur la Montagne, prêchant l'amour du prochain, même celui des ennemis. Ils allaient jusqu'à condamner le droit de résistance au mal, le serment et le recours aux tribunaux, les procès, les peines et surtout la peine de mort, doctrine qui les amenait à nier le *jus gladii* de l'Etat et à rejeter la guerre.

Ce radicalisme dogmatique joint au radicalisme éthique et social en faisait les ennemis du régime politique et social contemporain. Le premier apôtre de l'antitrinitarisme en Pologne, Pierre de Goniadz proclame dans l'ouvrage, malheureusement disparu, *De Primatu* (1563), le devoir de renoncer aux offices, interdit de prendre part à la guerre, de porter les armes, de posséder des

propriétés foncières et des serfs, recommande à ses disciples de pourvoir à leur subsistance par le travail manuel et de reconnaître dans tous des prochains et des frères égaux à eux-mêmes. Plusieurs synodes ont débattu avec acharnement ces problèmes. Il se trouva certains nobles qui s'enflammèrent à tel point pour la nouvelle doctrine, qu'ils vendaient leurs biens afin de distribuer l'argent aux pauvres, libéraient leurs serfs et restituaient au roi les domaines sur lesquels pesait la charge du service militaire. Un gentilhomme riche et influent de Cujavie, Jean Niemojewski, se plaça à leur tête. En 1569 ce groupe de fanatiques accru par nombre de plébéiens, se concentre dans la petite ville de Raków (palatinat de Sandomir) pour y fonder une commune sur le modèle de celle de Jérusalem et pour s'y adonner à des méditations et à des discussions théologiques.

Quelques années de séjour à Raków finissent par un chaos dans lequel sombre cette commune. Des artisans montent en chaire et s'arrogent le droit de prédication: des pasteurs possédant de l'instruction théologique, abandonnent leurs fonctions; chaque rustaud se met à interpréter à son gré l'Écriture Sainte. Les absurdités qui en résultent rebutent les éléments plus raisonnables. En outre, les fondateurs de la commune ne parviennent pas à l'appuyer sur des bases économiques; on envoie des délégués en Moravie pour y étudier l'organisation des communistes, mais celle-ci est rejetée par les Frères Polonais comme trop peu conforme à l'esprit de charité chrétienne. Ils sont choqués de voir que les communistes imposent à leurs membres un dur labeur physique, qu'ils ne leur permettent pas d'énoncer des opinions personnelles et d'aborder des débats religieux, qu'ils capitalisent les fruits de leur travail. Désillusionnés, les Frères commencent à se réconcilier avec l'ordre social, les distinctions de classes, voire même avec la servitude des paysans. Cette évolution permet à des membres peu nombreux d'ailleurs de la noblesse d'adhérer désormais à ce groupe.

Dès lors, le radicalisme social fait place chez les Frères Polonais à l'idée humanitaire qui s'exprime par le traitement sur un pied d'égalité de la noblesse et des plébéiens, par le soulagement du sort des paysans, par la lutte pour adoucir les rigueurs du droit pénal et, en premier lieu, pour supprimer la peine de mort pour attentat à la propriété d'autrui.

Toutefois il demeurait un point qui inquiétait un grand nombre

de Frères, notamment l'attitude à adopter à l'égard de l'Etat. En effet, s'inspirant en partie du Nouveau Testament et en partie de la doctrine des anabaptistes moraves, les Frères Polonais voyaient dans l'Etat une institution superflue aux fidèles et nécessité uniquement par l'existence des pécheurs qui troublent le monde, afin de réprimer les violences, les pillages et les rapines. A leur avis il suffisait d'abandonner le souci des affaires de l'Etat et les bénéfices qu'elles rapportent aux gens du monde incapables d'adopter l'idéal austère de la morale évangélique; quant aux Frères, on leur interdisait de s'immiscer dans ces affaires, entre autres, pour les empêcher d'assumer des fonctions administratives ou judiciaires qui seraient contraires à l'esprit de l'Evangile.

Les antitrinitaires précisent encore leurs préceptes antimilitaristes au cours de l'interrègne de 1572. Grégoire Paul de Brzeziny formule ces préceptes dans sa *Sentence sur la guerre* où il exprime l'opinion que même en cas d'invasion de l'ennemi, les Frères ne peuvent prendre les armes, celles-ci étant interdites aux chrétiens.

Cette thèse provoqua des discussions qui durèrent des années entières: les Rakoviens sont soutenus par Martin Czechowic, puis par Fauste Socin (1581), tandis que la partie adverse motive son point de vue par l'entremise de Jacques Paléologue et de Martin Krowicki. Socin fait paraître à ce sujet un volumineux ouvrage *Ad Jac. Palaeologum Responsio de magistratu politico*, où il se solidarise avec l'attitude hostile à l'Etat des sectaires, tout en atténuant le principe de ne pas s'opposer au mal et en se dérochant au problème de la défense du territoire contre l'agresseur. Or, comme aux temps du roi belliqueux Etienne Batory, les autorités voyaient d'un oeil soupçonneux toute tentative de flétrir la guerre, les Frères soulignaient expressément leur obéissance absolue au gouvernement et allaient même jusqu'à condamner les insurrections protestantes en France et dans les Pays-Bas comme insubordinations inadmissibles.

Les antitrinitaires lithuaniens ne partageaient pas l'hostilité des Frères Polonais à l'égard de l'Etat; Simon Budny publie en leur nom un ouvrage intitulé *Du pouvoir et du droit de glaive* (1583) dans lequel il se prononce en faveur de l'autorité du pouvoir suprême et du devoir de veiller à la défense de l'Etat. Cet ouvrage provoque la vive indignation des Frères Polonais qui rayent

aussitôt Budny de leur nombre. (L'auteur s'occupe actuellement de réimprimer le livre de Budny, document capital témoignant des luttes acharnées pour le principe du pouvoir de l'Etat, d'après l'unique exemplaire conservé à la Bibliothèque Czartoryski à Cracovie).

Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Frères Polonais commencent à adoucir la rigueur des principes extrémistes de leur programme. Cette évolution s'inspire du désir de se concilier un nombre plus grand d'adeptes, qui ne pouvaient se décider à rompre avec l'Etat, les emplois et les tribunaux, ainsi qu'à renoncer aux privilèges de noblesse s'appuyant sur le service militaire. Socin lui-même, déjà accoutumé aux conditions locales et marié à la fille d'un noble polonais, Morsztyn, prêchait cette transformation. L'auteur analyse les conférences de Socin dans les synodes de 1601 et 1602 (conservées à l'état de manuscrits) où celui-ci atténue le rigorisme observé jusque là à l'égard de l'Etat et de la guerre. L'accroissement du nombre d'adeptes de la dite confession en Pologne et à l'étranger, les incitait à éviter toute attitude susceptible de heurter trop violemment l'opinion publique, surtout lorsqu'on en vint à réorganiser en 1600 la commune de Raków qui devint le siège d'écoles et d'imprimeries antitrinitaires, d'où la propagande de cette doctrine se répandait en Silésie, en Allemagne et en Hollande.

Ce mouvement atteint son apogée sous le règne de Sigismond III Vasa, combattu par les protestants à cause de l'appui énergique qu'il accordait au catholicisme et aux jésuites. Néanmoins, les Frères Polonais n'aspiraient à aucune dignité et peu enclins à participer aux luttes intérieures de la République, ils exprimaient leur gratitude à Sigismond III en constatant que seule la Pologne tolère leur activité sous son sceptre.

Les invasions de plus en plus fréquentes de hordes tartares et de cosaques ainsi que les grandes guerres contre les Turcs et contre Moscou, affaiblissent la doctrine antimilitariste. Les synodes permettent désormais aux Frères de porter les armes et de prendre part dans certaines circonstances à une guerre de défense, mais ne cessent de recommander toutes les précautions possibles pour éviter la nécessité de répandre le sang. La publication de l'ouvrage de Grotius *Sur le droit de guerre et de paix* renforce encore parmi les Frères la tendance à admettre le service



militaire et la participation aux emplois publics, bien qu'ils continuent à condamner tous les abus et les violences inhérents à la vie militaire ainsi que la facilité exagérée avec laquelle les États entrent en guerre. Les Frères Polonais débute par prendre part à la guerre contre Moscou dès le commencement du règne du roi Ladislas IV (1633), sous l'influence d'un des représentants les plus remarquables de la jeune génération, Samuel Przykowski, qui consacre son talent et ses nombreux ouvrages à démontrer la nécessité de servir son pays, même les armes à la main.

L'ambition de Przykowski était d'aider les Frères à sortir du cadre étroit de la doctrine sectaire et à gagner des cercles plus larges d'adhérents ainsi qu'à capter les sympathies de l'opinion publique, hostile en cette période de longues guerres, à l'existence d'un groupe confessionnel fermé, qui se refusait à défendre la patrie en danger.

Cette évolution lente vers le patriotisme est arrêtée en 1630 environ par les courants venant de groupes sectaires en Hollande, s'inspirant d'un mysticisme ardent, qui se détournent de l'État et du monde extérieur, renoncent à l'organisation intérieure de leurs églises et se bornent à la vie spirituelle dans des cercles étroits. Ce mouvement désigné sous le nom de spiritualisme et prêché par Daniel de Breen, acquiert des adhérents parmi les Frères Polonais de nationalité allemande, plus indifférents à la prospérité de la République. Il trouve ses principaux apôtres parmi les Frères résidant à Dantzig, tel que Wolzogen, Stegmann, Zwicker. Le nouveau courant est énergiquement combattu par les membres doués d'un sens plus net de la réalité comme Ruarus, Jonas Szlichtyng et avant tout Przykowski. Ce dernier inaugure une campagne contre la tradition anti-étatique de Socin et développe, bien avant Locke, la conception moderne des rapports entre l'Église et l'État, basée sur la plus large tolérance et le respect des juridictions réciproques. Cette tâche est interrompue en 1660 lorsque les Frères sont expulsés de Pologne à la suite de l'intransigeance religieuse qui avait augmenté pendant la défense désespérée du pays contre l'invasion suédoise. Toutefois, ce bouleversement des notions admises antérieurement laisse des traces nombreuses dans les publications parues pendant l'exil, surtout en Hollande.

L'auteur entreprend l'analyse méthodique et détaillée des traités,

des polémiques et des débats poursuivis par les Frères Polonais au sujet du régime politique et social. Il précise leur rapports avec la doctrine sociale et politique du christianisme et indique comme sujet d'études ultérieures le problème de l'influence exercée par les Frères sur les groupes les plus radicaux de sectaires hollandais et anglais, ainsi que le rôle joué par ce groupe dans la préparation du courant de rationalisme européen et du »siècle des lumières«.

- 
5. METALLMAN J.: **Determinizm przyrodoznawstwa (Tom I).** (*Le déterminisme des sciences naturelles. I-er vol.*). Présenté dans la séance du 18 janvier 1932.

J'oppose au principe déterministe des sciences naturelles, le déterminisme naïf, étranger à la science. Il se manifeste dans les idées antiques sur la destinée, puis dans les croyances de l'astrologie et de la magie. A une époque plus avancée, on le retrouve pendant la Renaissance dans la doctrine suivant laquelle il y aurait une correspondance entre les mouvements des corps célestes et les événements qui se passent sur la terre. L'astrologie moderne et l'alchimie reposent l'une et l'autre sur des idées analogues; enfin nous retrouvons les mêmes idées dans plus d'un essai que tenta la métaphysique du XIX-e siècle. Je n'hésite pas à parler ici de *déterminisme*, car dans tous les schèmes du monde que nous venons de mentionner, on retrouve la même conviction que, quoi qu'il puisse se passer dans l'univers, *tout* y est absolument défini et déterminé d'avance jusque dans les moindres détails. Dans le schème dressé par la philosophie du monisme de l'ordre (»Ordnungsmonismus« de Driesch), tout devenir n'est qu'une réalisation de la loi suprême et *unique* de l'unité universelle. Nous renonçons au principe de la répétition, afin que ce qui est nouveau puisse se manifester dans la variabilité de l'univers. Nous nous débarrassons à ce prix du hasard, ce pire ennemi de la pensée, car en présence de cette unité suprême, chaque fait est également nécessaire et devient »*la destinée*«. Le déterminisme dont nous nous entretenons est aussi rigoureux qu'il est inexorable et *ce n'est pas par cette inexorabilité* qu'il s'écarte du principe fondamental sur lequel reposent les sciences naturelles, Or, il nous

faut chercher la différence ailleurs. Nous ne connaissons *jamais* cette loi universelle, si nous renonçons au principe de la répétition et aux lois. Chaque phénomène nous met pour ainsi dire en présence d'une nouvelle énigme. Lorsqu'on se place au point de vue du déterminisme naïf, tout est absolument déterminé, mais en même temps *rien n'est déterminable*. Chaque théorie de ce genre ne peut s'élever que sur les ruines des sciences naturelles. On ne pouvait passer des croyances mentionnées aux sciences naturelles, que du moment où entre les phénomènes concrets et cet ordre impossible à atteindre, l'homme tâcha d'intercaler des lois et de les considérer *comme autant de formules* qui le définissent. Par conséquent, si les sciences naturelles reposent sur le principe déterministe, nous devons en éliminer en tout cas la forme du déterminisme que je viens de décrire et que j'ai appelée naïve. Ainsi qu'on ne tarde pas à s'apercevoir, il en résulte en revanche que le déterminisme appliqué dans les sciences naturelles doit comprendre un *schème* de détermination, soit un système des conditions nécessaires et suffisantes pour qu'il soit possible de définir un certain phénomène. Un schème pareil que Laplace a défini avec précision dans la formule bien connue de l'intelligence sur-humaine, ne varie pas essentiellement au cours de l'évolution de la physique; en effet, dans la théorie de Heisenberg qui rejette énergiquement et définitivement le principe de causalité, il est le même que dans la formule de Laplace qui, d'après l'opinion généralement admise, en est l'expression la plus pure. La continuité avec laquelle la forme invariable de la prévision se maintient en dépit des transformations même profondes que la science a subies dernièrement, est la preuve qu'étant un élément indispensable du déterminisme, cette forme ne saurait nullement être *identique* au principe de causalité. L'analyse de celui-ci nous apprend: 1) que la façon de le concevoir varie en général; 2) qu'il contient en tout cas toujours, parfois même uniquement, une supposition relative à la constitution de la nature. La justesse de la première affirmation devient manifeste lorsque nous comparons les idées sur l'identité des causes et des effets, celles sur leur égalité, sur leur proportionnalité, l'idée sur l'ordre de séquence selon une certaine règle etc.; enfin lorsque nous mettons en regard la physique newtonienne et la physique des »champs«. Il était plus difficile autrefois et il est encore moins aisé de s'apercevoir aujourd'hui, que

l'énonciation du principe de causalité contient toujours, ne serait-ce qu'implicitement, *une présomption* concernant la nature de la réalité. Il en est ainsi depuis que sous l'influence de d'Alembert et d'A. Comte, ensuite sous celle de Mach, on a considéré la prévision comme le problème central de la science, à la suite de l'essor qu'avaient pris les sciences naturelles basées sur les mathématiques et depuis qu'on a surestimé en conséquence le fait indéniable qu'elle est en tout cas une fonction importante et indispensable de ces sciences, quoiqu'elle ne soit pas la seule tâche qui leur incombe. On comprend aisément que lorsqu'on a en vue uniquement le côté technique de la prévision et qu'il ne s'agit pas d'explication où de généralisation, la question relative à la supposition sur l'organisation de la nature peut paraître secondaire. Cette supposition était cependant réellement contenue non seulement dans les théories de l'identité des causes et des effets, mais elle se fait constamment jour lorsqu'on en appelle au principe de l'induction qui est elle-même une supposition concernant l'ordre dans la nature. La supposition mentionnée se traduit de plus par le caractère particulier que nous attribuons aux lois causales *en dehors de la circonstance* qu'elles sont générales. L'analyse du principe de causalité nous fait conclure qu'il doit toujours exister un composant de ce principe qui varie au cours de l'histoire et conditionne dans certaines limites la variabilité du principe-même et que c'est précisément ce composant qui exprime la supposition relative à une certaine organisation de la nature. Je l'énonce comme suit: »les mêmes faits se produisent dans les mêmes conditions«, sans avoir la prétention de résumer toutes les formules qui se sont fait jour dans le courant de l'histoire, ce qui serait une tâche impossible à accomplir. Si nous poussons plus loin l'analyse de ce principe, nous pouvons y découvrir les facteurs qui le font varier. Cette variabilité dépend: 1) de l'analyse de l'expérience qu'entreprennent les sciences particulières, puis 2) de l'attitude philosophique adoptée. Les transformations plus profondes que subit le principe de causalité sont aussi bien en fonction des schèmes philosophiques, qu'en fonction des théories physiques concernant le monde. Différentes façons de concevoir la causalité sont liées à la même théorie physique de l'univers et, à l'inverse, les mêmes idées sur la causalité peuvent correspondre à des théories physiques différentes. Cet état



de choses s'explique par la circonstance que le principe de causalité *n'est pas une simple généralisation* de l'expérience comme le sont les lois empiriques, qu'il ne représente ni un *posterius* génétique, ni un *prïus* transcendantal. — L'empirisme radical est ici impuissant vu qu'il se sert de métaphores incapables d'expliquer quoi que ce soit, mais susceptibles d'induire en erreur, p. ex. de l'adaptation des pensées aux faits, ou qu'il opère avec des postulata telles que l'économie et la copie schématique qui l'une et l'autre recèlent des contradictions. Il est impuissant, car il perd de vue que le schème de la physique contient de moins en moins d'éléments tirés des sensations et que pour cette raison les méthodes *de coordonner* les symboles théoriques d'une nature non-intuitive aux données des sens, deviennent forcément de plus en plus compliquées. Chaque coordination de ce genre dépasse déjà le point de vue auquel se place l'empirisme radical. En effet, les sensations sont les plus passagères, par contre les symboles sont quelque chose de relativement stable et c'est en s'en servant que nous construisons à proprement parler l'édifice de la science. Une coordination ne peut avoir lieu qu'à condition que les sensations se répètent, en d'autres termes elle n'est possible que lorsque après avoir entrepris des opérations tautologiques sur des systèmes de symboles, nous sommes de nouveau en état d'indiquer des sensations soit identiques aux précédentes, soit en rapports définis et invariables avec les premières, qui ne sont compréhensibles que dans cette mesure. Quoi qu'il en soit, nous devons nous en référer encore à autre chose en dehors des sensations, des symboles et de la logique. — Le transcendentalisme de Kant est insoutenable en présence du développement qu'ont pris les sciences naturelles modernes. Je me borne à rappeler les thèses fondamentales suivantes de Kant dont pas une seule ne saurait être défendue par la physique moderne: dans son système, le temps et l'espace sont absolument indépendants l'un de l'autre; ensuite il est possible de se représenter l'espace sans les choses qu'il contient, par conséquent indépendamment de la répartition de la matière; le temps et l'espace reposent exclusivement sur l'intuition et n'ont aucune signification au point de vue de la physique; enfin ce sont des formes à priori. En qualité de formes à priori, le temps et l'espace ne sont liés dans la théorie de Kant *qu'au fait que le monde existe en général*, tandis que dans

la théorie relativiste le temps-espace est indissolublement lié à *telle* et non à telle autre *organisation* de l'univers ainsi qu'à une répartition définie de la matière dans celui-ci. — C'est pour cette raison qu'il faut admettre uniquement que le rapport entre le principe de causalité et l'expérience gît dans la *corrélation*. Quand nous parlons d'expérience, nous ne pouvons pas comprendre par là la diversité des choses sensibles qui serait *donnée* dans toute sa pureté; à l'inverse, nous ne pouvons la concevoir comme un *chaos* qui se transformerait en ordre sous l'influence des fonctions de la raison. Les données absolues sont une *fiction* au même titre que la raison que rien ne saurait limiter. Toutes les fois que nous prenons contact avec les données sensibles, nous nous apercevons qu'elles constituent un double problème; en effet, 1) ces données sont toujours incomplètes et fragmentaires, puis 2), elles sont le résultat d'une sélection. Un tout non analysé qui contient *également* des données, est toujours le point de départ. Le choix des données est déjà fait au seuil de chaque science empirique et ce choix décide non seulement du sujet de la science, mais il exerce une influence décisive sur les hypothèses et les idées indispensables aux recherches. Chaque travail scientifique tend non seulement à une sélection des données, mais aussi à continuer à les déterminer. Ainsi, quoiqu'il existe indiscutablement des données, ce ne sont pas toujours *les mêmes* éléments absolus. Dans chaque phase successive de la science, des *donnés* à différents *degrés de rationalité* constituent des éléments de l'expérience, par conséquent celle-ci contient également des concepts rationnels. L'expérience dite »pure et brute« n'est qu'une illusion comme l'est aussi une mesure pure et immédiate. L'analyse de l'expérience gagne en profondeur, plus elle concerne des idées fondamentales; aussi plus les transformations des théories physiques étaient-elles profondes, plus elles entraînaient une métamorphose du principe de causalité. Dans ce sens les formes que revêt ce principe sont en fonction des schèmes physiques de l'univers. D'autre part, toute critique du principe de causalité ainsi que l'analyse de son contenu, sont au fond des recherches sur la nature de l'expérience. Presque tous les systèmes philosophiques entreprennent l'analyse du principe de causalité et s'appuient sur ses résultats pour analyser l'expérience. Par contre, en analysant l'expérience et en faisant des généralisations, la

science aboutit nécessairement à supposer le principe en question. Celui-ci est le point où ces deux voies se croisent. Dans ce sens, l'expérience ne pourrait exister sans le principe de causalité. Ni les sciences à elles seules, ni la philosophie par elle-même ne sont capables d'analyser soit l'expérience, soit le principe de causalité. Le problème de l'expérience ne peut être résolu que de concert avec le problème de causalité et à l'inverse, et c'est là qu'est le chaînon qui relie indissolublement la philosophie aux sciences particulières. — Du moment que la physique fut obligée d'avoir recours à des considérations statistiques, puis, surtout sous l'influence de la nouvelle microphysique, on s'aperçut clairement que, quoique le principe de causalité ne contredit pas les faits, il n'était pas capable de les exprimer d'une façon suffisante. Le schème de la prévision n'a pas subi de changements, cependant de *nouvelles* suppositions remplacèrent les anciennes. Une idée étrangère aux recherches causales, notamment l'idée de *l'indépendance*, entre en jeu dans les considérations statistiques. Dans ma théorie, les éléments sont indépendants les uns des autres lorsqu'ils sont *récioproquement* indéterminables, quoique la série des éléments déjà connus puisse être étendue. Quel que soit le système des lois et des conditions dont dépend chacun des éléments considérés, leurs rapports réciproques *n'obéissent* pas à ces lois. Au point de vue causal, le rapport de dépendance est toujours une relation qui intéresse des *classes* de phénomènes et relie en même temps entre eux les différents éléments de celles-ci; par contre lorsqu'on se place au point de vue statistique, ce rapport admet des *degrés* et *ne s'applique qu'à des ensembles d'éléments*, notamment quand il satisfait aux conditions suivantes: l'ensemble des éléments est déterminable d'une façon univoque 1<sup>o</sup>) lorsqu'il est suffisamment grand, 2<sup>o</sup>) lorsque les éléments dont il se compose ne dépendent pas les uns des autres. Cet ensemble est déterminable, même si les différents éléments sont indéterminables; d'autre part, un ensemble suffisamment petit d'éléments indépendants les uns des autres *n'est pas* déterminable d'une façon univoque, même lorsqu'un ensemble suffisamment grand d'éléments de ce genre pourrait être défini d'une manière univoque. En outre, le principe de causalité n'est applicable *qu'aux phénomènes*, tandis que les méthodes statistiques ne sont pas limitées à ceux-ci. Ces deux principes *ne sont pas réductibles* l'un à l'autre et la gé-

néralité des lois est maintenue dans la statistique. La microphysique contemporaine qui doute de l'existence des électrons en tant qu'individus physiques, fait elle-même certaines suppositions concernant des invariants; elle admet en effet l'existence de certains quanta égaux, l'invariabilité des conditions qui est à la base de chaque *coïncidence*, par conséquent également à la base de toute mesure, enfin elle suppose l'existence de la chose qu'on cherche à déterminer par la mesure. Cependant le caractère spécifique de ces lois change vu qu'elles intéressent des ensembles suffisamment grands d'éléments qui ne dépendent pas les uns des autres. De même les faits indispensables à la prévision, sont toujours des faits sensibles, mais d'autre part ce ne sont encore que des faits statistiques. Ce caractère spécifique des lois et des faits, en rapport avec les considérations statistiques, puis certaines *nouvelles* suppositions qui se sont maintenues à côté des anciennes, n'ont pour ainsi dire pas attiré l'attention jusqu'à présent. C'est ce qui nous fait comprendre comment il se fait qu'ayant sous les yeux le même schéma de prévision, on croyait qu'il s'agit au fond du principe de causalité, quoique *simplifié* ou *moins strict*. En analysant le calcul des probabilités, j'ai conclu qu'à côté de jugements probables, il fallait également admettre dans les sciences naturelles des propositions vraies et des fausses. Aussi bien la discussion des théories logiques de la probabilité (Łukasiewicz, Waismann), que l'examen des théories empiriques de celle-ci (Mises, Reichenbach), ont abouti aux mêmes résultats. Une proposition en rapport avec le résultat individuel d'un mesurage ne saurait être considérée comme probable soit dans l'acceptation logique, soit dans le sens empirique du terme, vu qu'il manque encore ici un espace de variabilité et de *fluctuations*. Comme, lorsqu'en se place au point de vue causal, on admet en tout cas des propositions vraies et des jugements faux, tandis qu'au point de vue statistique, on ne reconnaît que des jugements probables, l'irréductibilité d'un genre de propositions à l'autre ne saurait s'expliquer autrement que par la spécificité de chacun de ces deux points de vue. La physique basée sur la statistique et la microphysique, s'appuient tout autant sur le déterminisme que la physique classique et c'est uniquement pour cette raison que dans la phase actuelle de son évolution la physique explique et prévoit les phénomènes. Ainsi est dissipée l'illusion consistant à prétendre que



le principe de causalité est *un synonyme* du déterminisme et que par conséquent la limitation de ce principe équivaut à admettre l'indéterminisme. Ce *prétendu* indéterminisme ne fait que masquer le fait que malgré la limitation de la portée du principe de causalité, le déterminisme *généralisé* continue toujours à être en vigueur. — Indépendamment du principe de causalité, j'ai soumis à l'analyse le *rapport causal* ainsi que la relation de celui-ci avec le rapport de séquence dans le temps et avec celui de l'entropie croissante. L'analogie indéniable entre ces trois relations qui se manifeste par leur caractère transitif, leur asymétrie etc., a donné naissance d'une part aux tentatives consistant à faire reposer le lien causal sur la séquence dans le temps, respectivement sur le principe de l'entropie; d'autre part elle a été la source de tentatives inverses qui s'efforçaient de baser la séquence dans le temps sur le lien causal. Voici les résultats auxquels m'a conduit l'analyse: les rapports de séquence et de causalité sont indépendants l'un de l'autre dans le sens que 1<sup>o</sup>) *une déduction purement logique* qui s'efforcerait de déduire un de ces principes de l'autre sans en appeler à l'intuition est impossible; 2<sup>o</sup>) il est possible de construire n'importe lequel de ces rapports sans s'appuyer sur l'autre. — Après avoir fait la supposition évidente en apparence que le principe de causalité est en général l'*unique* forme de la légalité des phénomènes naturels et qu'en conséquence l'explication causale est la seule explication légitime admise par la science, on vit naître une autre illusion; on a cru notamment qu'*on peut* et qu'*on doit* toujours ramener systématiquement les propriétés des choses à des *phénomènes*, afin de pouvoir les soumettre ainsi au principe de causalité et l'on a supposé que c'est précisément grâce à cette méthode que sont réalisés les vrais progrès que font les sciences naturelles. Or, il n'en est nullement ainsi. Tous les éléments de la nature, par conséquent les propriétés également, sont *expliqués* dans le même sens dès que nous les subordonnons à une loi et cette explication est d'autant plus parfaite, que le système théorique dont cette loi est une partie intégrante est précis et bien ordonné. *En dehors* de la généralité des prémisses auxquelles nous ramenons les faits, le *caractère* qu'elles doivent avoir n'intéresse pas au fond la nature de l'explication. Nous pouvons également prévoir analogiquement les propriétés et cette prévision ne diffère en rien de la prévision causale. Il ne

s'agit que de savoir *si* des lois pareilles existent en réalité. Or, leur existence est hors de doute et elles expriment *la coexistence constante* des propriétés. Nous les retrouvons dans chaque classification naturelle. Lorsque nous analysons les oeuvres des auteurs qui ont introduit une classification pareille des plantes, des animaux, des éléments chimiques, des minéraux, des roches etc., nous nous apercevons qu'elles sont toutes d'accord pour nous apprendre que l'évolution part de systèmes artificiels pour aboutir à des systèmes naturels, indépendamment d'ailleurs de n'importe quelle explication transformiste, et que cette tendance constante ne saurait s'expliquer par le désir de simplifier les choses ou par des raisons de commodité. Au contraire, nous voyons partout qu'il s'agit d'exprimer réellement *l'ordre* qui se reflète dans les coexistences de propriétés relativement stables. Tout comme dans l'explication causale ou statistique, nous disposons par conséquent d'un *schème* de prévision tout à fait suffisant. Mais il y a plus; ces lois de coexistence sont soumises à un principe *général* du même ordre que le principe de causalité et qui exprime comme celui-ci une supposition générale sur la constitution de la nature. Voici comment je formule ce principe: *chaque* objet dans la nature que nous pouvons décrire en nous référant à des propriétés, fait partie d'une *classe* caractérisée par la coexistence constante des propriétés, classe rangée elle-même dans *l'hierarchie* de classes qui se distinguent par une stabilité *croissante* de la coexistence. Nous avons affaire ici à une *forme* propre du déterminisme scientifique que j'ai appelée déterminisme morphologique (qualitatif) — Chacune de ces suppositions qui énoncent quelque chose sur la constitution de la nature, implique le *principe de l'induction*. Il n'est pas aisé de fixer le caractère de ce principe. On ne peut certainement pas le fonder sur l'empirisme, car chaque méthode inductive le présuppose; on ne saurait également pas le déduire, car nous ne connaissons pas de principe plus général. Il n'est pas possible de le considérer comme un principe logique, car un jugement logique ne peut rien énoncer sur la structure de l'expérience, tandis que le principe de l'induction exprime quelque chose sur la constitution de la nature et il est la condition que les énonciations sur la nature ont en général un sens. D'autre part, il est tout aussi difficile de renoncer à ce principe si nous ne voulons pas renoncer à la prévision et à l'explication, par conséquent

aux fonctions essentielles que les sciences naturelles ont à remplir. Il semblerait qu'il n'existe qu'une seule issue de cette impasse et qu'il faut le considérer comme un principe synthétique à priori; cependant lorsqu'on l'examine attentivement on ne tarde pas à s'apercevoir que cette issue est illusoire. Ce principe nous dit qu'en général les éléments de la nature se répètent et que, pour parler le langage populaire, *il n'y a pas de faits uniques*. Il intéresse la constitution de la nature et non notre *connaissance* de celle-ci; il est non seulement applicable au secteur de la réalité faisant déjà partie de la connaissance empirique, car il englobe toujours également un domaine au-delà de cette connaissance et cette extension est comprise soit dans le sens spatial, soit dans le temps. Toutes les énonciations concernant la probabilité des phénomènes reposent sur ce principe et le principe général de la coexistence des propriétés lui est subordonné. Il s'agit là d'une supposition que réclame *toute* connaissance objective de la nature, il n'y a sans elle pas de postulat causal ni aucun de ceux dont nous avons parlé dans ce qui précède. Elle fait partie par conséquent de l'idée-même du déterminisme. Je revêt le principe de l'induction d'une forme différente de son aspect traditionnel, afin de pouvoir délimiter le problème de la répétition des éléments et la question relative à la coexistence de ces éléments dans les rapports fixes. En effet, lorsqu'on veut formuler p. ex. le principe de causalité, il ne suffit pas d'admettre que les éléments se répètent; il faut encore faire une autre supposition plus spéciale que les ensembles d'éléments se répètent. J'appelle cette supposition principe de *l'identité partielle*. Il implique le principe de l'induction, mais *pas à l'inverse*, car il ne découle pas de celui-ci. On peut certainement s'imaginer un monde où les éléments se répéteraient, mais leurs ensembles *ne peuvent* absolument pas s'y répéter. Dans un monde pareil, une connaissance scientifique de la nature serait impossible. Les différents phénomènes se produisant dans un monde comme celui-ci, seraient comparables aux jets d'un dé; parfois nous obtiendrions des résultats identiques, mais il serait impossible de prévoir les résultats de chacun de ces jets. D'autre part, un monde dans lequel les éléments se combineraient d'une façon invariable mais où ils ne se répéteraient pas, serait non seulement inaccessible aux sciences naturelles, mais il n'est même pas possible de le penser sans s'embrouiller dans des contra-

dictions. Les deux principes, celui de l'induction et celui de l'identité partielle sont par conséquent différents. Dans les sciences naturelles, nous ne pouvons plus nous demander, comme l'a fait Kant, comment il est possible d'émettre des jugements synthétiques à priori, car, dans ces sciences, nous ne trouvons nulle part de propositions nécessaires ou rigoureusement générales. La question de savoir *comment* les sciences naturelles sont encore possibles dans cet état de choses, s'impose par conséquent d'autant plus impérieusement à l'esprit. Il nous faut répondre que *le passage des faits aux lois* implique toujours une supposition générale concernant l'ordre de la nature, et que toute loi, dans la mesure où elle est générale, entraîne une supposition encore plus générale sur la constitution du monde. Mais les lois sont toujours comprises dans l'une des trois catégories que nous avons décrites ci-dessus. Or, s'il s'agit p. ex. d'une loi statistique, elle implique, vu son caractère particulier, *non* le principe de causalité mais bien le principe statistique général. Chacun de ces principes entraîne le principe de l'identité partielle et celui-ci implique à son tour le principe de l'induction. Ce n'est que *grâce à l'analyse* que nous pouvons découvrir ces implications, car le chemin inverse, notamment celui de la *déduction*, ne nous conduit pas au but. Les principes fondamentaux les plus généraux ne représentent que le *cadre* le plus large, aussi devons-nous les rattacher aux lois particulières, si nous ne voulons pas retomber dans le déterminisme naïf. Par le fait de restreindre la portée du principe causal, le déterminisme scientifique, au lieu de s'identifier avec ce principe ainsi qu'il semblait résulter de la formule de Laplace, a englobé encore d'autres formes, *différentes* de la forme causale. Sans vouloir préjuger s'il s'agit de *toutes* les formes de déterminisme, possibles dans les sciences naturelles, ne serait-ce que pour la raison que dans ces recherches nous n'avons pas tenu compte des phénomènes vitaux, nous concluons que dans le domaine des sciences physico-chimiques *on ne connaît pas* l'alternative du déterminisme et de l'indéterminisme. Il n'existe que des formes différentes et *particulières* du déterminisme scientifique qui a subi une différenciation au cours de l'évolution de la science et qui par là-même est devenu *plus général*.

---



6. STERNBACH L.: **Przyczynki do egzegezy pieśni homerowych w starożytności.** (*Contributions à l'exégèse des chants d'Homère dans l'antiquité*). Présenté dans la séance du 10 mars 1932.

Les scolies sur Homère (en particulier celles du codex Marcianus 454 à Venise) fournissent des matériaux très précieux pour la critique et permettent d'entrevoir les méthodes appliquées par les grands grammairiens de l'époque alexandrinienne; néanmoins nous n'y trouvons que peu de renseignements sur les travaux des interprètes, quoique l'exégèse des chants d'Homère ait forcément dû se développer avant la critique du texte. Le commentaire exégétique que les manuscrits Venetus B, Townleianus et Genevensis nous ont surtout transmis pour l'Iliade et que nous trouvons pour l'Odyssée dans les manuscrits Harleianus et Venetus 613, a plutôt le caractère d'un manuel scolaire où les *notae variorum* sont exclues d'avance. En dehors de ce groupe de scolies dont la rédaction primitive remonte à environ l'an 200 de notre ère, l'exégèse d'Homère doit avant tout tenir compte des *ζητήματα* du néoplatonicien Porphyre dont l'activité scientifique coïncide avec la seconde moitié du III-e siècle après J. C. Le commentaire d'Eustathe de Thessalonique donne certains renseignements supplémentaires sur les matériaux exégétiques employés dans les scolies et dans ce qui reste de Porphyre: de plus, l'étude appropriée de ce grand ouvrage permet d'y trouver des contributions intéressantes, tirées de travaux exégétiques aujourd'hui perdus, remontant à l'époque comprise entre le IV-e et le XII-e siècle, puis elles nous renseignent sur l'opinion personnelle d'Eustathe.

L'auteur se propose de montrer que les philologues peuvent non seulement tâcher de profiter plus largement des ressources exégétiques que renferment les scolies et les fragments de Porphyre, mais qu'ils ont même l'obligation de le faire. En effet, les renseignements tirés de la littérature antérieure à la rédaction primitive des scolies, puis les données empruntées à des auteurs plus récents qui ont certainement puisé dans les sources plus anciennes, nous font conclure qu'en qualité de manuels, nos scolies restreignaient non seulement l'abondance des matériaux, mais qu'elles ignoraient à dessein certains problèmes exégétiques, vu qu'ils s'écartaient du schème rebattu ou qu'ils variaient de l'opinion des commentateurs, sur laquelle elles s'appuyaient.

L'auteur nous entretient surtout de certains détails intéressant

la personne de Nestor. L'argumentation en rapport avec la façon, dont depuis l'époque d'Aristote jusqu'à celle d'Eustathe, on expliquait les paroles d'Agamemnon sur Nestor (II. 2, 376) τοιοῦτοι δέκα μοι συμφράδοι εἶεν Ἀχαιῶν, mérite avant tout de retenir l'attention. La discussion de Cicéron, *De senectute* 10, 31, est au premier plan des nombreux témoignages concernant cette question: *videtisne, ut apud Homerum saepissime Nestor de virtutibus suis praedicet? Tertiam enim iam aetatem hominum vivebat; nec erat ei verendum, ne vera de se praedicans nimis videretur aut insolens aut loquax. Etenim, ut ait Homerus, ex eius lingua melle dulcior fluebat oratio. Quam ad suavitatem nullis egebat corporis viribus; et tamen dux ille Graeciae nusquam optat, ut Aiakis similes habeat decem, at ut Nestoris; quod si acciderit, non dubitat, quin brevi Troia sit peritura.* Personne n'a remarqué jusqu'à présent que ce chapitre, tiré d'une oeuvre aujourd'hui perdue du péripatéticien Ariston de Céos, reflète des problèmes importants qui sont l'objet de recherches philologiques. Il faut apercevoir dans les mots *nec erat ei verendum, ne vera de se praedicans nimis videretur aut insolens aut loquax*, l'écho d'une polémique mordante dont la pointe était dirigée contre les interprètes qui dans les nombreuses digressions de Nestor sur ses actes héroïques et sur la réputation de sagesse dont il jouissait dès sa jeunesse, voyaient une preuve de sa loquacité et de son inclination à se vanter. Il n'est fait mention de ces reproches ni dans les scolies, ni chez Porphyre ou chez Eustathe, cependant le rhéteur Aelius Aristide les réfute à fond au II-e siècle de notre ère dans son discours *περὶ τοῦ παραφθέρματος* (vol. II. p. 151 sqq. Keil) § 30 sqq. οὕτω σφόδρα πρεσβύτης καὶ πέπων, ὥστ' αὐτῷ δύο μὲν γενεαὶ μερόπων ἀνδρώπων | ἐφθιάτ', οἳ οἱ πρόσθεν ἅμα τράφεν ἠδ' ἐγένοντο, | μετὰ δὲ τριτάτοισιν ἄνασσαν' (II. 1, 250 sqq.), οὕτω σφόδρα δόξει σοὶ κριτῆ μερακιεύσθαι ὥστε μηδὲν εἶναι χρεῖμα λαλίστερον αὐτοῦ μηδ' αὐδαδέστερον· οὐδὲ γὰρ εἰσάπαξ ποτὲ ἐπαινέσας αὐτὸν ἀπηλλάγη, ἀλλ' ἔστιν ὅμοιος ἀπανταχοῦ. Aristide s'appuie sur le récit où Nestor parle de la part qu'il a prise dans les luttes contre les Centaures (II. 1,260 et suiv), sur la narration du duel avec Ereuthalion (4,319 et 7,136 et suiv) et des combats contre les Eléens (11,670 et suiv), enfin sur le passage où il raconte les succès qu'il a remportés dans les jeux publiques (23,629 et suiv). Il montre à son adversaire

que Nestor ne mérite pas d'être appelé *ἀλαζών*, parce qu'il prononce les mots *πάντες δ' εὐχετόωντο θεῶν Διὶ, Νέστορι δ' ἀνδρῶν* et que, si quelqu'un voulait appeler *comble de la vantardise* (*πέρας τῆς ἀλαζονείας*) le récit du duel avec Ereuthalion, on ne pourrait que lui répondre: *ἀλλ' ὦ τῶν ὄρα μὴ οὐκ εἰκῆ ταῦτα ἀλαζονεύηται, ἀλλὰ παροξυντικὰ εἰς τοὺς Ἀχαιοὺς ἐξεπίτηδες λέγει*. On trouve dans cette réplique le critérium essentiel appliqué dans la dispute entre les deux camps d'exégètes. Tandis que suivant les uns Homère décrit certaines scènes par hasard (*ἀπὸ τύχης*) ou sans poursuivre un but, les autres affirmaient que le poète avait tout prévu et disposé d'avance. Dion Chrysostome qui naquit vers l'an 50 après J. C., nous apprend que les digressions de Nestor jouaient effectivement un grand rôle dans cette querelle littéraire.

Au moment où il tâche d'apaiser la querelle entre Achille et Agamemnon, Nestor rappelle que dans sa jeunesse il a combattu les Centaures en commun avec les Lapithes qui suivaient ses conseils et l'avaient invité à quitter Pylos pour venir en Thessalie. Dans son LVII-e discours, Dion Chrysostome s'appuie sur ce passage que rapporte Aristide. Le rhéteur cite les vers 1,262—274 de l'Iliade et s'occupe ensuite de la question de savoir si Homère fait jouer à Nestor le rôle d'un vantard. Dion ne le pense pas et affirme que Nestor veut dire d'avance que si les deux héros brouillés ne l'écoutent pas, il feront preuve de sottise et de stupidité (*κατὰ τὴν αὐτῶν ἀφροσύνην καὶ ἀναισθησίαν*). Un médecin ne mérite nullement d'être appelé *ἀλαζών* si, en traitant un malade peureux et inintelligent, il parle des personnes qu'il a guéries, avant de recommander une opération chirurgicale où de prescrire une potion désagréable à prendre; de même les conseils de Nestor ne pouvaient avoir que des conséquences heureuses. Nestor se rend bien compte qu'Achille et Agamemnon ne se réconcilieront que difficilement *διὰ ὕβριν*, car le premier est fier d'être le fils de Thétis et le guerrier le plus intrépide, tandis que le second est rempli d'orgueil parce qu'il est chef suprême de tous les Achéens. S'il parle de héros encore plus célèbres ayant vécu dans le passé, c'est qu'il espère pouvoir dompter ainsi l'orgueil d'Achille et Agamemnon (*εἰ δύναιτο ὀλίγα ὑφείναι τοῦ τύφου καὶ τῆς μαυρίας*). De là la conclusion: *ἄρα εἰκῆ δοκεῖ ὑμῖν Ὅμηρος περιθεῖναι τοὺς λόγους τούτους Νέστορι*; Homère pouvait-il ne pas avoir de

but précis en faisant dire ces paroles à Nestor, dont il comparait la langue au miel que les gens sains trouvent délicieux mais qui semble avoir très mauvais goût aux malades et aux personnes atteintes de fièvre? Les paroles de Nestor parurent pénibles à Achille et à Agamemnon souffrant l'un et l'autre *ὑπὸ τῆς ὀργῆς*, aussi ne suivirent-ils pas ses conseils *διὰ ἄνοιαν*. Par conséquent *οὐδὲ τοῦτο εἶπε μάτην Ὅμηρος, οὐδὲ, ὥσπερ οἴονταί τινες, ἀπὸ τύχης*.

Ce passage de Dion nous fait comprendre clairement la controverse entre les exégètes d'Homère, et ce n'est qu'à présent que nous pouvons saisir le vrai sens des vers d'Horace (Epist. I. 2,11 et suiv.): *Nestor componere lites | inter Peliden festinat et inter Atriden: | hunc amor, ira quidem communiter urit utrumque. | Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi*.

Plutarque qui vivait à la même époque que Dion et connaissait les essais tendant à représenter Nestor comme un bavard aimant à se vanter, a exposé son opinion sur ce sujet dans les traités *De garrulitate* (22 p. 513 E) et *De sui laude* (15 p. 544 D).

Il dit dans le premier que les guerriers aiment à parler de guerres, aussi Nestor nous entretient-il souvent de ses actes héroïques dans Homère, tandis que dans le second traité, il est d'avis que l'éloge de soi-même est utile, à condition que les autres en profitent sans qu'on éveille en eux l'envie et la tristesse. Ainsi faisait Nestor qui en racontant ses exploits, encouragea Patrocle à prendre part au combat (Il. 11, 717 et suiv.) et qui incita neuf chefs achéens à se battre en duel avec Hector (Il. 7,124 et suiv.).

Contrairement à son contemporain Aristide, Lucien était visiblement partisan de la méthode des interprètes qui cherchaient malicieusement à dissiper l'auréole de sagesse dont était entouré Nestor. Il traite ce vieillard de bavard stupide dans les *Veræ historiae* (II 17) puis dans les *Dialogi mortuorum* (20,4) et ne se contente pas de l'appeler *ἀλαζών* dans le dialogue *De parasito* (44). En effet, il nous le montre sous l'aspect d'un flagorneur d'Agamemnon et aperçoit en lui le type du parasite (*παράσιτος*) qui ne tient qu'à prendre part aux somptueux festins sous sa tente. C'est à cause de la flatterie qu'Agamemnon ne loue pas Achille, Diomède ou Ajax, autant qu'il admire Nestor dont les discours étaient plus doux que le miel et c'est encore pour la



même raison qu'il ne désire avoir à ses côtés ni dix Ajax, ni autant d'Achille le jour de la prise de Troie, mais qu'il voudrait voir près de lui une dizaine de vieux soldats comme le roi de Pylos. Nestor est passé maître dans l'art de mener une vie de parasite; il l'a déjà commencée chez Kaineus et Exadios et l'aurait continuée, si la mort d'Agamemnon n'y avait pas mis un terme.

Nous pouvons nous rendre compte aujourd'hui des origines de cette critique malveillante de la conduite de Nestor. Nos scolastes, en particulier Eustathe, affectionnent particulièrement la thèse suivant laquelle il y aurait dans l'Iliade des différences essentielles entre les discours d'Odysseus et ceux de Nestor. Tandis que celui-là chercherait à se faire apprécier par l'armée, celui-ci tâcherait de s'assurer l'appui d'Agamemnon. Cette théorie devait déjà être commune et approuvée au V-e siècle av. J. C., vu que chez Euripide Agamemnon dit en parlant d'Odysseus: *ποικίλος αἰὲ πέφυκε τοῦ τ' ὄχλου μέτα* (Iphig. Aul. 526) et que dans Hécube (132) celui-ci est désigné par l'épithète *δημοχαριστής*. Les discours prononcés par les deux orateurs au cours de la »διάπειρα« dans le II chant de l'Iliade, fournissent surtout l'occasion aux exégètes de faire valoir leur théorie, que le Ps. Denys d'Halicarnasse a violemment attaquée au II-e s. ap. J. C. dans son *Ars rhetorica* (*περὶ ἐσχηματισμένων*, L. 12. p. 60 et suiv. Usener).

Eustathe est celui des commentateurs qui célèbre Nestor avec le plus d'emphase. La réflexion à propos du vers 4,319 de l'Iliade où il dit qu'Homère fait des digressions sur le glorieux passé de Nestor, *ἵνα ὁ γέρων εἴη ἀριστεύς κατὰ τὸ παρωχημένον, ἐπειδὴ κατὰ τὸ ἐνεστῶς ἀνδραγαθεῖν οὐ δύναται*, est probablement une idée originale d'Eustathe. Ainsi, suivant ce commentateur, le poète aurait ajouté exprès aux morts reposant au cimetière de Troie, les hommes tués par Nestor. Eustathe a transmis la tradition (à propos d'Il. 1,249) que certaines gens affirment (*φασίν*) qu'en parlant de Nestor *οὗ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδὴ*, Homère voulait faire ressortir le charme qu'exhalait sa propre diction (*ἔοικε δὲ ἀποτείνεσθαι εἰς ἑαυτὸν ὁ κατὰ συλλογισμὸν ἔνανος* Scholia AB). Cette opinion s'appuyait peut-être sur le fait qu'il existait une statue d'Homère où une abeille était représentée sur la bouche du poète. Christodore de Koptos qui vivait sous le règne d'Anastase I-er (491—518), donne une description de cette

statue. Rappelons le fait, peut-être caractéristique, que dans la littérature grecque personne ne parle de la langue d'Homère, douce comme le miel, tandis que dans la littérature latine on trouve le premier exemple de cette façon de s'exprimer chez saint Augustin, d'après lequel Homère se distingue par une *melliflua sermonis suavitas*. Après saint Augustin, nous voyons Boethius parler de l'*os mellifluum Homeri*, et le même auteur appelle Nestor *mellifui oris*.

Nous sommes certainement en présence d'une réflexion originale d'Eustathe (p. 96,27 et suiv) qui se demande si c'est à cause de cette *μελιτόεσσα ἠδυνέπεια*, que les anciens ont inventé le mythe suivant lequel Homère serait fils de la rivière Meles. Ce n'est qu'un Byzantin prononçant *Μέλητος* comme *μέλιτος*, qui pouvait trouver une idée pareille. Eustathe qui n'a composé son commentaire sur l'Iliade qu'après 1175, devait probablement la première ébauche de cette explication à la lecture de Michel Italikos et de Théodore Prodromos, qui en faisant l'éloge du logothète Etienne Meles vers la moitié du XII-e siècle, comparaient sa diction à l'éloquence de Nestor, plus douce que le miel et attiraient l'attention sur la façon identique de prononcer les mots *Μέλητος* et *μέλιτος*.

- 
7. TASZYCKI W.: **Z dawnych podziałów dialektycznych języka polskiego. Część I: przejście *ra, ja*  $\Rightarrow$  *re, je*. (Sur les anciennes divisions dialectales du polonais. I-ère partie: le passage de *ra, ja* à *re, je*).** Présenté dans la séance du 8 février 1932.

Une des particularités dialectales du polonais que les monuments reflètent de très bonne heure est le passage de *ra* à *re* et de *ja* à *je*. On en remarque les premières traces déjà au XII-e siècle. Une bulle de l'année 1136 nous fournit six exemples du passage *ra* à *re*. Ce sont des noms de personnes: *Reczk*, *Redek*, *Redęta*, *Redonk* ou *Redzionk*, *Redosz* et *Redzk*. L'exemple le plus ancien du passage de *ja* en *je* vient de l'acte de fondation du couvent des cisterciens à Lubiąż, fait par le prince de Silésie, Boleslas, en 1175. C'est le nom propre: *Jerostaw*.

De ces deux échanges, seul *ra*  $\Rightarrow$  *re* a attiré jusqu'ici l'attention des savants. Mais on ne s'en rendait pas compte comme il le fallait. Par conséquent toutes les tentatives d'explication

(J. Baudouin de Courtenay, S. Matusiak et L. Malinowski) étaient condamnées d'avance.

C'est l'ouvrage de M. Nitsch »Les dialectes du polonais« (dans l'Encycl. pol. III, Cracovie 1915 et »La Grammaire de la langue pol.«, travail collectif, Cracovie 1923) qui ont une importance capitale pour les recherches sur le problème de  $ra \Rightarrow re$ , phénomène qu'on rencontre dialectalement encore aujourd'hui. M. Nitsch nous apprend d'abord que le passage de  $ra \Rightarrow re$  de même que de  $ja \Rightarrow je$  n'est actuellement attaché qu'à certains mots, il nous fait connaître ensuite l'aire de ce phénomène: c'est le nord et le nord-est de la Pologne.

Ces renseignements comparés avec le fait certain que c'est déjà au XII-es. qu'on a à faire avec des formes *Redek* ou *Jerostaw*, on est obligé de poser la question, comment les choses se passaient-elles autrefois, si les frontières du phénomène d'aujourd'hui sont les mêmes que dans le passé, et si la tendance au changement de  $ra$  en  $re$  était limitée à certains mots ou bien si c'était la règle générale sur le territoire mentionné dessus? Ce travail se propose de donner une réponse à ces questions. Outre cela, il cherchera à expliquer autant que possible le phénomène-même et les causes qui l'ont provoqué.

L'auteur a cherché des matériaux pour ce mémoire dans tous les principaux recueils de documents du moyen âge, les monuments du vieux polonais, les notes judiciaires, les actes de donations et autres publications qui pouvaient fournir des exemples nécessaires. Les matériaux se sont trouvés abondants: plus de 300 exemples pour  $re$  et au-dessus de 200 exemples pour  $je$ . Les plus utiles ont été les noms de lieux et de personnes; plus de  $\frac{4}{5}$  de matériaux ont pu être situés sur la carte géographique. On s'est servi à cet effet de la carte de Pologne de M. Romer, et on y a marqué tous les points d'après les indications des matériaux. Cette partie du travail terminée, on a pu voir se dessiner nettement les frontières des deux changements. On constate que la tendance  $ra \Rightarrow re$  a couvert la Silésie de l'ouest et du nord, toute la Grande Pologne, la Poméranie, la Prusse, la Mazovie, la Podlachie et la bande étroite du nord de la Petite Pologne. L'aire de  $ja \Rightarrow je$  est un peu différente. Elle se compose de la Silésie du sud et de toute la moitié ouest de cette province, de la Grande Pologne moins le sud de Sieradz, de la Poméra-

nie, la Prusse, la Mazovie et la Podlachie. La carte jointe au mémoire présente ces frontières en détail. Leur tracé sur la carte montre combien loin à l'est et au sud s'est étendu ce trait propre à l'ouest et au nord de la Pologne, et où, en quel endroit, il est arrivé à sa plus forte expression.

L'ensemble de matériaux présente des exemples à partir du XII-e s. jusqu'au XIX-e s. inclus. Chaque siècle y a ajouté un certain nombre, inégal, d'exemples; le moins — le XII-e s.; le plus abondamment — les siècles XV-e et XVI-e. Malheureusement la répartition des matériaux n'est pas telle qu'on en puisse suivre le développement du phénomène à l'époque historique ou bien son rétrécissement. Néanmoins, certaines données, assez insignifiantes du reste, permettent d'affirmer que la carte (jointe au mémoire) reflète fidèlement l'état des choses qui existait à cet égard au moyen âge et peut-être encore au XVI-e s. La marche en arrière du phénomène a donc commencé assez tard, mais il est impossible de reconnaître ses étapes.

L'examen des matériaux prouve avec toute la certitude possible que déjà au moyen âge on évitait les formes *re*, *je*, senties comme moins nobles. Ainsi, malgré leur abondance, elles pénétraient dans les monuments comme en cachette, et s'y maintenaient par l'inattention des scribes (écrivistes) ou par l'insuffisante connaissance de la langue. C'est pourquoi nous sommes impuissants à décider, si le passage de *ra*, *ja* à *re*, *je* était la règle générale du territoire donné ou bien s'il n'apparaissait, comme aujourd'hui, que dans certains mots. Cette dernière éventualité paraît plus probable, à cette différence près que le nombre de mots où l'on constate le passage était plus grand. On le verra sur les faits suivants: M. Nitsch (l. c.) a six exemples fonciers (sans compter les dérivés) pour *re*  $\Leftarrow$  *ra*, ainsi *redło* (ou *redło*), *reżić*, *rek*, *remę*, *Recqš* (près de Tuchola); nous en avons 18 dans les matériaux fournis par l'histoire, ainsi *Recibor*, nom de localité et de rivière *Reda*, *reda*, *redło*, *Redowan*, *Redstaw*, *Redzimir*, *Redziwił*, *Refal*, *Reik* (: *raj*), *rek*, nom. loc. *Remię*, *Remolt*, *rena*, *reno*, n. l. *Reńsk*, *retajski*, n. l. *Rewa*<sup>1</sup>. Pour *je*  $\Leftarrow$  *ja* les

<sup>1</sup> Presque chaque exemple possède des embranchements plus ou moins nombreux ou des dérivés. Le groupe représenté ici par le nom pr. *Redstaw* est particulièrement grand; il est composé de plus de 70 noms de lieu et de personne.



dialectes d'aujourd'hui ont fourni 19 exemples: *Iedâm, iedlo, iegta, iegniák, iegoda, Iegustovo* 'Augustów', *iek, Iekup, ieloska, iepko, iemark, ierebina, ierina, iěrmo, ieskôyka, ieskravy, iestjop, ievór, iješćórka*; les matériaux anciens en donnent 45: *jebłko*, nom. loc. *Jebramy* (: *Abram*), nom. loc. *Jeckowo* (: *Jacek*), *Jeczko* (: *Jaczewoj* etc.), *Jedam*, adj. *Jedwiżyn* (: *Judwiga*), nom. loc. *Jegatowo* (: *Agata*), *jegła, Jegnieszka*, nom. loc. *Jegniatki*, nom. loc. *Jegodne, Jegustyn* 'Augustyn', *Jejko, jeko, Jektor, Jekub, Jelbrzyk, jełmużna, jełowica*, nom. loc. *Jenna* (: *jama*), *Jen*, nom. loc. et fluv. *Jenia, Jenna* (: *Anna*), nom de charrie *Jentoszeowski* (: *Antoni*), *Jeracz, Jerant, Jerkenbold, Jernolt, Jerostaw*, nom. loc. *Jerząbkowice, jerzmo, jerzyna, jesienica* (: *fasion*), nom. loc. *Jeskotele* (: *Jaskotel*), nom de ruisseau *Jesny, Jestkólka, Jestrzëbiec, jeszczeryca, Jeszczolt, wziewiç*, nom. loc. *Jeworek, Jezdek*, nom. loc. *Jezygarzewo*, (: *jazygarz*, genre de poisson), *jeźwiec, jeź* '(j)aż'<sup>1</sup>.

Les nombres et les exemples cités prouvent que l'état actuel des choses est une survivance partielle d'un phénomène qui avait été beaucoup plus vivant autrefois. Mais n'étant pas assez fort pour éliminer totalement les formes parallèles avec *ra, ja*, il n'a pas complètement envahi le territoire en question. Au contraire, les formes *ra, ja*, aidées par la langue littéraire, ont pu éliminer les formes *re, je* dans certaines régions, ou les limiter à quelques ou plusieurs mots dans d'autres endroits.

L'action de la semivoyelle *r* sur l'*a* suivant, qui fait élever et pousser vers le devant l'articulation linguale de cette voyelle, peut être surtout observée à l'initiale du mot. Mais ce n'est pas dans cette seule position qu'elle apparaît. On la trouve aussi à l'intérieur du mot, ainsi comme on le voit des cas *\*bret* dans le nom de personne *Sibretek* 1220 (Mazovie), *grenica* 1205 (de Poméranie) *stredny* du XVII-e s. (de Mazovie) etc., et même *oskaredziç*, XVII-e s. (de Mazovie).

Les dialectes actuels où l'on observe le passage *ja* ⇒ *je* ont limité ce changement jusqu'à la position à l'initiale. Mais autrefois le domaine de ce changement était plus étendu; il se rencontrait aussi à l'intérieur et à la fin du mot, ainsi *Bojanice* 'Bojanice' 1397 (de la Grande Pologne); »jako Jakub nie łupił *Macieje* 'Macieja'« 1398 (de la Grande Pologne), »jakom ja nie

<sup>1</sup> Le groupe le plus nombreux est celui de *Jerostaw*: plus de 30 ex.

powściągnął *Andrzeje* 'Andrzeja' 1462 (de Mazovie) etc. Etroitement lié avec le changement *ja*  $\Rightarrow$  *je* est le passage *a*  $\Rightarrow$  *e* après les consonnes palatales; ce passage est connu des monuments de la Grande Pologne et de Mazovie, et illustré par des exemples: »jako Mikołaj nie ukradł *konie* 'konia' 1401 (Grande Pologne), »jakom ja nie zbił *kmiecie* 'kniecia'« 1458 (Maz.), »tegom mu ja nie pobrał z *pole* 'pola'« 1435 (Maz.), et encore: Bartłomiej żałuje na *Jakusze* 'Jakusza'« 1393 (Gr. Pologne), »jakom ja nie gonil *Tomasze* 'Tomasza' 1437 (Maz.), *Bończe* 'Bończa' 1426 (Maz.), *Niemierze* 'Niemierza' 1435 (Maz.) etc.

Les réflexions quant au passage *ja*  $\Rightarrow$  *je* ont permis de décider sur deux problèmes particuliers et intéressants. Le premier concerne le mot *jasień* || *jesion* rencontré aussi sous la forme *jesień* || *jesion*. La forme première est donc ici *jasień* || *jasion*; la forme avec *je* est un dialectisme de l'ouest et du nord de la Pologne. — L'autre problème se rapporte au parallélisme *jechać* || *jachać*. C'est la répartition territoriale de ces formes qui pourra expliquer leur relation mutuelle. Les monuments de la Petite Pologne qui ne connaissent pas le passage *ja*  $>$  *je* n'ont que *jechać*; les monuments des régions où avait existé *ja*  $>$  *je* ont *jechać* à côté de *jachać*. Par conséquent on ne peut pas parler de la priorité de *jachać*. Il est dû à la fuite devant les formes en *je* qui remplaçait *ja*. Certains *je* qui n'ont rien de commun avec *ja* y ont passé. Donc, la forme *jachać* est archicorrecte, de même que *juden* »jeden« 1390 (Gr. Pol.), *Jadłina* 1540 (Maz.), »na *jago* (»jego«) roli« 1457 (Maz.), *Jamielnik* 1552 (la Petite Pol., le district de Łuków) etc.

Ce mémoire est la première partie du recueil intitulé dans son ensemble: »Sur les anciennes divisions dialectales du polonais«. Il sera suivi des autres. L'auteur cherchera à y présenter ne fût-ce que ces traits dialectaux du vieux polonais dont l'examen doit avoir dans l'onomastique sont point de départ.

---

8. WEINTRAUB W.: **Styl Jana Kochanowskiego. (Le style de Jean Kochanowski)**. Présenté dans la séance du 8 février 1932.

L'auteur analyse le style des oeuvres polonaises de Jean Kochanowski. Il entend par »style«, l'ensemble caractéristique des moyens d'expression propres à une personne, aussi tâche-t-il de

l'expliquer par le contenu psychologique qui en constitue la base et ne dépend pas des formes qu'affecte le langage; il s'efforce par conséquent de rendre compte du style en étudiant l'individualité et les tendances artistiques intimes de l'écrivain. A cet effet, il n'analyse dans les détails que les particularités inhérentes à la forme qui permettent de mieux comprendre le caractère artistique de l'oeuvre étudiée et de saisir plus exactement la structure psychologique de celui qui l'a composée.

Il s'agit ici d'une étude descriptive et non de recherches génétiques. Elle comprend deux parties dont l'une s'occupe de la synonymie, de la structure des propositions, des comparaisons, des métaphores et de la facture du vers, tandis que l'autre tâche de répondre à la question comment se présente, à la lumière des propriétés formelles déjà analysées, l'imagination artistique du poète, sa faculté de réflexion et son pouvoir de traduire les sentiments. En ce qui concerne la littérature consacrée au sujet étudié, l'auteur tient compte des ouvrages ou articles parus jusqu'au mois de février 1932.

L'analyse de la synonymie permet de conclure que Kochanowski tâchait de disposer d'autant de synonymes que possible pour exprimer n'importe quelle représentation ou idée, puis qu'il s'efforçait de ne pas les répéter, enfin qu'il savait tirer profit de la différence de leur valeur émotive. On s'en aperçoit surtout en étudiant ses *Elégies* (*»Treny«*) et mieux encore, en analysant le *»Psautier«* (*»Psałterz«*) où cette tendance s'explique par les aspirations artistiques du poète. On voit de plus que, grâce à la richesse de sa synonymie, il l'emporte franchement sur la paraphrase de Buchanan, le principal modèle poétique dont il s'inspirait. Les mots caressants et les expressions traduisant le mépris, constituent un domaine de nuances à part dans la synonymie de Kochanowski; nous trouvons le plus souvent les premiers dans les *»Treny«* et nous rencontrons les seconds surtout dans les *»Epigrammes«* (*»Fraszki«*). L'emploi des uns et des autres est nettement délimité, délimitation étrangère aux contemporains du poète.

Nous trouvons à plusieurs reprises des rudiments d'un langage individualisé qui se manifeste nettement et d'une façon complète dans le discours que prononce Icétaon dans le *»Renvoi des Ambassadeurs grecs«* (*»Odprawa posłów greckich«*). Ce per-

sonnage s'exprime en phrases courtes et saccadées, emploie des métaphores vibrantes de sentiment, des locutions imagées et se sert de mots expressifs.

Comme Kochanowski disposait d'une grande richesse de synonymes, il pouvait traduire les idées et les sentiments avec une finesse inconnue jusqu'alors; bien plus, cette richesse donnait à ses oeuvres un certain cachet poétique, de sorte que sa langue s'écartait du langage courant. Or cette différence passait pour une des règles fondamentales de la poétique à l'époque de la Renaissance.

En discutant la structure des propositions chez Kochanowski, l'auteur s'appuie sur les »Apophtegmes« qui sont un échantillon de son langage courant et dont la syntaxe est entre autres pareille à celle des oeuvres de Rej. Par le fait de comparer cette syntaxe avec celle qu'il emploie dans la poésie, il montre au prix de quel immense labeur Kochanowski est arrivé à construire ses phrases poétiques.

Le trait saillant des périodes de Kochanowski gît dans la clarté qui est elle-même la conséquence: 1<sup>o</sup>) d'un ordre des mots généralement simple, 2<sup>o</sup>) de l'emploi de périodes relativement courtes, 3<sup>o</sup>) de l'abondance de conjonctions et 4<sup>o</sup>) du grand nombre de propositions ou d'allocutions entre parenthèses. L'emploi de phrases de la même longueur se suivant à la file, constitue un autre trait caractéristique du style de Kochanowski, surtout dans les oeuvres composées en vers suivi.

L'auteur se sert de la caractéristique d'Ermatinger pour définir le rôle de la parataxe et de l'hypotaxe dans la poésie de Kochanowski. L'hypotaxe domine dans la poésie lyrique, surtout dans les vers où le poète se livre à la réflexion (style intellectualiste), tandis que sous l'influence du modèle dont il s'inspire, Kochanowski emploie plus souvent la parataxe dans le »Psautier« (»Psalterz«), que dans la lyrique originale ou dans les paraphrases d'après les classiques; enfin c'est l'hypotaxe qui l'emporte dans la poésie épique. L'ordre grammatical est généralement direct, mais on trouve plus fréquemment des inversions dans les oeuvres composées de strophes où elles s'expliquent par les difficultés qu'offre la versification. Les phrases sont parfois arrangées symétriquement et le poète sait tirer profit de la répartition des accents dans le vers, ainsi que de la pause précédant la césure. Grâce à l'usage fréquent de conjonctions, de prépositions et d'ad-



verbes, les vers de Kochanowski se distinguent par un certain cachet lyrique. Le poète répète également les mots »importants« et se sert le plus souvent de ce moyen pour souligner les expressions qu'il veut faire valoir.

Il n'abuse pas de comparaisons et de métaphores dont l'immense majorité est tirée de la vie de l'homme. Il emprunte d'habitude le second terme des comparaisons à l'existence humaine, souvent aussi à la vie des animaux ou des plantes qui sont autant de symboles universellement compréhensibles de certaines particularités propres à l'homme. Quant aux comparaisons savantes, nous les rencontrons le plus souvent dans les œuvres d'un caractère épigrammatique. Parmi les comparaisons, il en est un grand nombre qui sont tirées de livres. La structure des comparaisons offre une grande variété; en effet, à côté de comparaisons à la manière de Homère, on en voit d'autres d'un caractère épigrammatique, comme on en trouve de simples à côté de comparaisons à deux degrés; enfin on rencontre parfois des comparaisons d'un caractère négatif.

Les comparaisons et les métaphores employées dans le »Psautier« se distinguent par leur caractère concret et primitif qui donne au style un cachet particulier, tandis qu'en ce qui concerne les sentiments, elles sont marquées au sceau de l'hyperbole. Contrairement à Buchanan, Kochanowski conserve ce caractère du style, quoiqu'il ne reproduise pas toutes les particularités stylistiques du »Psalterz« (la synonymie plus riche que dans la Vulgate, les métaphores, la versification et l'ordre grammatical des mots, propre à la poésie).

Les épithètes servant à qualifier les valeurs optiques sont conventionnelles et fort peu nombreuses, tandis que l'emploi d'épithètes tautologiques est plus fréquent. Les épithètes lyriques fortement différenciées, servant à exprimer des nuances de sentiments parfois très fines, sont en majorité. Quant aux épithètes composées, empruntées au grec, elles sont plutôt rares, aussi ne saurait-on les considérer comme un trait caractéristique de la poésie de Kochanowski, comme on l'a fait jusqu'à présent.

Sans compter le 3-e chœur du »Renvoi des Ambassadeurs Grecs«, composé en vers cadencés dont on ne saurait exactement préciser la nature, nous trouvons chez Kochanowski 15 variétés de vers de 5 à 14 pieds. Les vers de 10 pieds et au-dessus re-

présentent deux types différents, suivant l'emplacement de la césure. Les vers dont le nombre de pieds s'éleve à 9 ou a plus de 9, ont une césure fixe qui est en général féminine, quoique les exceptions soient assez fréquentes. Dans les poésies d'un genre épigrammatique, le césure coïncide avec les arrêts de la pensée, tandis que dans les poésies plus longues, les vers où les arrêts et les césures occupent la même place, s'entremêlent avec d'autres où celles-ci ne tiennent pas compte de ceux-là. Comme c'est le cas dans »Suzanne« et dans la 6-e élégie, le rythme du vers est changé par le fait d'introduire une seconde césure. Quoique les rimes soient choisies avec soin, elles n'en sont pas moins primitives et un fort pour-cent est représenté par des rimes grammaticales. Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres parties de la versification, le poète n'a pas dépassé l'état de choses qu'il avait trouvé. Les rimes masculines font complètement défaut chez Kochanowski, circonstance qui milite contre la supposition qu'il existerait un rapport entre sa poésie et celle du moyen âge. On compte chez Kochanowski jusqu'à 30 espèces de strophes, parmi lesquelles le tercet, la sextine épique et le sonnet, employés tous la première fois dans la poésie polonaise.

L'imagination artistique du poète était très pauvre et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on trouve dans ses oeuvres des observations plus fines d'effets de lumière. On comprend dans ces conditions que dans les descriptions de la nature, il ait surtout tâché de faire ressortir la dominante émotive. Les images empruntées à la vie de l'homme, n'offrent également que peu d'intérêt (p. ex. dans »Le Drapeau« — »Proporzec«). Il faut en chercher la cause non seulement dans les usages conventionnels propres à la Renaissance, mais surtout dans le manque d'impressionnalité de l'écrivain. De même l'observation des sons ne nous mène pas au-delà des phénomènes élémentaires. Le rôle des éléments moteurs est assez considérable, aussi les images où le mouvement constitue un des principaux facteurs, sont-elles plus intéressantes que d'autres.

Le poète fait des réflexions sur la morale et s'intéresse surtout à elle, notamment à l'application pratique de certains de ses préceptes et c'est de là que viennent ses tendances didactiques. Leur répercussion sur le style se traduit par de nombreuses apostrophes adressées à un interlocuteur fictif. Les réflexions

sont également fréquentes dans la lyrique érotique et religieuse. Comme nous l'apprend l'analyse de sa syntaxe, Kochanowski apprécie surtout la clarté, l'ordre et l'esprit de suite dans les réflexions. Cette prédilection nous permet de comprendre pourquoi il emploie de nombreuses propositions explicatives indiquant le rapport de cause à effet. Sa tendance à intercaler des réflexions était tellement forte, qu'elle était parfois en conflit avec la psychologie. Le développement que prennent les sentiments intellectuels, est l'expression des tendances à la réflexion («Czego chceś od nas, Panie» — «Que nous demandez vous, Seigneur»).

La façon dont Kochanowski exprime les émotions s'inspire en général d'un seul et même plan. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on trouve des rudiments d'une description symbolique des émotions et le poète n'indique que très rarement les mouvements, les gestes et la mimique dont elles s'accompagnent ou les actes exécutés sous l'influence d'une passion. Dans l'immense majorité des cas il décrit directement les états émotifs en les désignant simplement par leur nom qu'il accompagne de nombreuses épithètes lyriques.

Comparé à Horace, Kochanowski fait preuve de plus d'immédiateté. L'échelle du lyrisme de notre poète est très étendue et comprend de nombreux degrés. Il sait exprimer également les sentiments d'autrui, ainsi que l'apprend surtout la paraphrase du «Psautier», d'autant plus intéressante que l'émotivité de Kochanowski est très différente de celle du psalmiste.

En définitive, nous aboutissons à la conclusion que Kochanowski était doué d'un très grand talent, mais d'un talent franchement exclusif qui s'est surtout manifesté dans la poésie lyrique. Ses essais tentés dans le domaine de la poésie épique, puis le «Renvoi des Ambassadeurs grecs» sont des preuves non moins éloquantes que la lyrique à l'appui de cette opinion.

- 
9. ZIOMEK M. J.: **Statystyczne studja nad polskiem wychodźstwem czasowem do Niemiec.** (*Etudes statistiques sur l'émigration saisonnière des ouvriers polonais en Allemagne*). Présenté dans la séance du 21 mars 1932.

L'auteur s'appuie sur des observations personnelles, sur des recherches dans les sources et en partie sur des renseignements

empruntés à la presse, pour tracer le tableau de la différenciation qu'offre l'émigration saisonnière en Allemagne. Il tient compte des éléments dont elle se compose, des époques où elle a lieu et nous entretient de l'origine des émigrants ainsi que de leur répartition dans les différents territoires du Reich. Il a surtout décrit dans les détails les conditions dans lesquelles travaillent les ouvriers saisonniers polonais, occupés dans l'agriculture allemande; enfin il a esquissé dans les grands traits l'influence de l'émigration saisonnière sur la balance commerciale de la Pologne.

Les cultivateurs représentent la profession à laquelle se livre la majorité des ouvriers allant travailler en Allemagne, de sorte qu'ils correspondent à 99% du nombre total de ceux-ci. En ce qui concerne la religion des travailleurs, les catholiques romains sont les plus nombreux (96%), tandis que le taux des catholiques de rite grec et des protestants n'est que très peu élevé. Quant au sexe, il importe de noter le phénomène intéressant que l'émigration comprend un nombre croissant de femmes, aussi le taux des hommes baisse-t-il constamment à la suite de l'intervention des milieux agrariens allemands. Les femmes se contentent d'un salaire plus modeste, elles sont peu portées à faire partie d'associations professionnelles et supportent plus patiemment les torts qu'on peut leur faire. Les hommes partent à l'âge de 19 à 36 ans, tandis que l'âge des femmes varie de 15 à 24. Les ouvriers et les ouvrières sont presque exclusivement de race polonaise. Les émigrants sont originaires des districts s'étendant en demi-cercle le long des frontières septentrionales, occidentales et en partie le long de la frontière sud de la Pologne. La ligne indiquant les limites du territoire où se recrutent les émigrants, s'étend de Suwałki et d'Augustów, passe par Chojnice, Częstochowa, Żywiec, Jarosław, pour se diriger vers Stanisławów et Tłumacz.

Les migrations ouvrières commencent au début du printemps, puis elles diminuent à mesure qu'on s'approche de l'automne et reprennent de nouveau un peu à cette époque, pour tomber environ à zéro durant les deux derniers mois de l'année. Les émigrants polonais ne se rendent pas indifféremment dans toutes les provinces allemandes, car leur nombre y varie suivant l'organisation de l'exploitation agricole et le caractère de la production.



Les régions où les grands domaines sont nombreux (Prusse Orientale), puis celles où la culture de la pomme de terre et surtout de la betterave (Saxe) est fortement développée, réclament un plus grand nombre de travailleurs saisonniers. Il en faut également plus dans les contrées où les salaires étant moins élevés, les ouvriers allemands refusent de travailler dans l'agriculture.

Dans la deuxième partie de l'étude ici résumée, l'auteur s'occupe des conditions du travail. Il étudie les bases juridiques sur lesquelles reposent les migrations ouvrières ainsi que les principes dont s'inspirent les contrats collectifs entre les employeurs allemands et les ouvriers polonais, puis il compare les conditions actuels du travail avec les clauses des contrats d'avant-guerre, telles que les a décrites le professeur K. W. Kumaniecki dans une étude intitulée »Die galizische Saisonauswanderung im Lichte ausländischer Arbeitsverträge«. Enfin il trace un tableau des conditions essentielles du travail et s'occupe spécialement des salaires en tenant compte des clauses énoncées dans les contrats collectifs.

La dernière partie de l'étude traite de l'influence que l'émigration saisonnière des ouvriers polonais cherchant du travail en Allemagne, exerce sur notre balance commerciale. Cette influence était loin d'être négligeable, surtout si l'on ne perd pas de vue que les sommes d'argent envoyées des Etats-Unis par les émigrés, diminuent sans cesse. Le total des économies réalisées par les émigrants saisonniers en Allemagne se montait à environ 25 millions de zlotys, en d'autres termes, il équivalait à près de 10% des sommes provenant de toute l'émigration polonaise à l'étranger.

---

## BIBLIOGRAPHIE POUR JANVIER—MARS 1932.

Archiwum Komisji do dziejów Oświaty i Szkolnictwa w Polsce, nr 1, Kraków 1932, 8<sup>o</sup>, str. XLIV + 532. (*Archives de la Commission pour l'Étude de l'Instruction Publique et de l'Enseignement Scolaire en Pologne, n<sup>o</sup> 1, Cracovie 1932, 8<sup>o</sup> XLIV + 532 p.*).

Trasé: Korespondencja Jana Śniadeckiego. Listy z Krakowa. Do druku przygotował Ludwik Kamykowski. Tom pierwszy. (*Contenu: Correspondance de Jean Sniadecki. Lettres de Cracovie. Edition préparée par Louis Kamykowski. Tome I-r, 1780—1787.*).

Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de Philologie, Classe d'Histoire et de Philosophie N<sup>o</sup> 4—6, I—II Avril—Juin 1931, Cracovie, 1931, 8<sup>o</sup>, p. 75—148.

Contenu: Comptes rendus de l'Académie pour avril-juin 1931, p. 75. Séance publique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, p. 77. Bibliographie pour avril—juin 1931, p. 147. — Résumés: H. d'Abancourt: Pierre Michałowski, p. 82. — M. Breit: Le taux de l'intérêt en Pologne entre 1918 et 1930, p. 85. — St. Estreicher: La culture juridique en Asie occidentale pendant le II-e millénaire avant J. C. p. 90. — B. Friediger: Les banques privées en Pologne et la crise économique actuelle, p. 93. — M. Gębarowicz et T. Mańkowski: Les tapisseries figurées au château du Wawel. Etude comparée, p. 95. — T. Grabowski: Etudes sur l'histoire de l'humanisme à Königsberg, p. 101. — T. Grabowski: La critique littéraire à l'époque du réalisme. II-e partie, p. 105. — W. Klinger: A quelle époque Théognis a-t-il vécu?, p. 109. — St. S. Komornicki: La chapelle du roi Sigismond I-er à la cathédrale de Cracovie, 1517—1533[38], p. 113. — J. Libicki: Les fondements théoriques de la politique des banques centrales, p. 115. — Anna Mars: Les fresques, oeuvre d'artistes ruthènes, à la cathédrale de Sandomierz, p. 118. — Nikodem Pajzderski: Spätgotische Flügelaltäre in Grosspolen, p. 123. — St. Pigoń: Sur l'histoire de l'Avenir de Mickiewicz, p. 126. — R. Rybarski: Les mines de sel gemme de Wieliczka (1497—1594), p. 130. — Michał Walicki: Der Flügelaltar von Kalisz und das Problem des »Meisters von Giessmannsdorf«, p. 139. — K. Zakrzewski: La rivoluzione di Odoacre, p. 142.

Kwartalnik Filozoficzny pod redakcją W. Heinricha, przy udziale Komitetu złożonego z ks. K. Michalskiego, J. M. Rozwadowskiego, W. Rubczyńskiego. (*Revue Philosophique Trimestrielle dirigée par W. Heinrich, en collaboration avec un Comité se composant de l'abbé K. Michalski, J. M. Rozwadowski et W. Rubczyński.*).

Tom IX, 1931, zeszyt IV, Kraków 1931, 8<sup>o</sup>, str. 329—409 + 5 nlb. (*Tome IX, 1931, fascic. IV. Cracovie 1931, 8<sup>o</sup>, p. 329—409 + 5 p. surnum.*).

Treść: Krokiewicz A.: Filon z Laryssy i Antjochos z Askalonu, str. 329. — Harassek S.: Piotr Duhem i Max Schleicher o cechach narodowych nauki i filozofji, str. 367. — Sprawozdania: Tatarkiewicz W.: Historia filozofji przez M. Heitzmana, str. 397. — Książki i czasopisma nadesłane do redakcji, str. 408. (*Contenu A.: Krokiewicz: Philon de Larissa et Antiochus d'Ascalon, p. 329. — S. Harassek: Pierre Duhem et Max Schleicher sur les caractères nationaux de la science et de la philosophie, p. 367. — Comptes rendus: W. Tatarkiewicz: L'histoire de la philosophie par M. Heitzman, p. 397. — Livres et périodiques envoyés à la rédaction, p. 408.*).

Libicki Janusz: Teoretyczne podstawy polityki banków centralnych. Zasiłkiem funduszu naukowego zrzeszenia pracowników Banku Polskiego. Kraków 1931, 8<sup>o</sup>, str. 115 + 1 nlb. (*Janusz Libicki: Les fondements théoriques de la politique des banques centrales. Etude publiée grâce à une subvention accordée par l'administration des fonds de l'association scientifique des employés de la Banque de Pologne. Cracovie 1931, 8<sup>o</sup>, 115 p. + 1 p. surnum.*).

Prace Komisji językowej, nr 19, Kraków 1932, 8<sup>o</sup>, str. XVI + 168. (*Travaux de la Commission linguistique, n<sup>o</sup> 19, Cracovie 1932, 8<sup>o</sup>, XVI + 168 p.*).

Treść: Żiłyński Jan: Opis fonetyczny języka ukraińskiego. (*Contenu: Jean Żiłyński: Description phonétique de la langue ukrainienne.*

Sinko Tadeusz: Literatura grecka. Tom I, cz. 1. Literatura archaiczna (w. IX—VI), Kraków 1931, 8<sup>o</sup>, str. V + 1 nlb. + 412. (*Thaddée Sinko. La littérature grecque. Vol. 1-er, première partie. La littérature archaïque (IX-e—VI-e s.), Cracovie 1931, 8<sup>o</sup>, V p. + 1 p. surnum. + 412 p.*).



## Table des matières.

	Page
N <sup>o</sup> 1—3.	
Comptes rendus de l'Académie pour janvier—mars 1931 . . . . .	1
Bibliographie pour janvier—mars 1932 . . . . .	56
Résumés.	
1. <b>Bosković R.</b> et <b>Malecki M.</b> : L'examen des dialectes du Vieux Monté- négro (Stara Crna Gora) en tenant compte des parlers voisins . . . . .	3
2. <b>Grodyński T.</b> : Les principes de la politique budgétaire en Pologne. Étude comparée . . . . .	13
3. <b>Heitzman M.</b> : Etudes sur l'Académie Platonicienne à Florence. I-ère partie . . . . .	18
4. <b>Kot St.</b> : Les idées politiques et sociales des Frères Polonais dits Sociniens . . . . .	22
5. <b>Metallman J.</b> : Le déterminisme des sciences naturelles. I-er vol . . . . .	28
6. <b>Sternbach L.</b> : Contributions à l'exégèse des chants d'Homère dans l'antiquité . . . . .	39
7. <b>Taszycki W.</b> : Sur les anciennes divisions dialectales du polonais. I-ère partie: le passage de <i>ra, ja</i> à <i>re, je</i> . . . . .	44
8. <b>Weintraub W.</b> : Le style de Jean Kochanowski . . . . .	48
9. <b>Ziomek M. J.</b> : Etudes statistiques sur l'émigration saisonnière des ouvriers polonais en Allemagne . . . . .	53